BESANÇON LEBEM offre à nouveau des montres-bracelets de qualité et de tradition pour hommes, dames et jeunes gens. Mouvement à ANCRE 15 RUBIS, bracelet cuir véritable.
Modèle D.S. - forme classique . . . . 1.553 frs
Modèle D.T. - forme moderne . . . . 1.753 frs
Modèle D.U. - forme ronde grand luxe . 1.829 frs
Bulletin de GARANTIE avec chaque montre. ÉCHANGE admis
Hâtez-vous, la production est encore limitée
Envoi contre remboursement ou mandat joint à la commande
HORLOGERIE DE BESANÇON LEBEM 14, Rue de Bretagne PARIS-3e Métro ST SEBASTIEN FROISSART
La Maison sera fermée exceptionnellement le Samedi 5 Octobre

MERCREDI 2 OCTOBRE 1946
5e ANNEE
N° 704
100, rue Réaumur Paris Gut. 80-60
4 francs

France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

Pour être bien rasé!
LE RASOIR ILE DE FRANCE qui tranche le poil en biais

25 frs EN VENTE PARTOUT

DERNIÈRE ÉDITION

ILS SERONT PENDUS

sauf von Papen, Schacht et Fritzsche (acquittés) • Hess, Raeder et Funck (prison à vie), Speer et von Schirach (20 ans), von Neurath (15 ans), Doenitz (10 ans)

Gœring semble accablé en écoutant les attendus du jugement le condamnant à mort. Hess, le visage crispé, rêve... tandis que von Ribbentrop écoute, impassible. (Par belino de Nuremberg.)

Les Russes protestent contre les trois acquittements

AUCUN DES ONZE MORTS - VIVANTS N'A BRONCHÉ...

(D'un de nos envoyés spéciaux **R. de SAINT-JEAN**)

NUREMBERG, 1er octobre. (Par téléphone.) — Aucun des onze condamnés à mort n'a bronché pendant qu'il entendait la sentence tombée des lèvres du juge Lawrence. La même scène s'est répétée chaque fois : l'accusé entrait entre deux M.P. casqués de blanc, se tenait debout au milieu du box et ajustait lui-même, d'une main qui ne tremblait jamais, le casque d'écoute radiophonique. La formule employée était toujours la même : « ACCUSE UN TEL, EN VERTU DU JUGEMENT QUI VOUS CONCERNE, VOUS ETES CONDAMNE A... »

Onze fois nous entendîmes les mots : « Mort par pendaison » et sept fois des peines allant de 10 ans de prison à la détention perpétuelle. Un accusé a été condamné à mort par contumace : Martin Bormann.

Seul Hess refusa, comme d'habitude, de coiffer le casque, regarda en l'air d'un air distrait, avant de s'en aller. Les juges étaient à peine moins pâles que les accusés. Goering était livide. Il indiqua, en arrivant, que le casque d'écoute ne fonctionnait pas par un bref « nein ! ».

Puis Goering avertit la Cour lorsque le contact fut rétabli. Dans toute la salle, on aurait entendu voler une mouche et l'expression « silence de mort » prenait toute sa signification.

Comment ils ont accueilli le verdict

RIBBENTROPP parut, comme d'habitude, plus rogue que les autres.

KEITEL resta au garde-à-vous.

KALTENBRUNNER salua la Cour en arrivant et en partant.

FRANCK fut le seul à donner un signe d'assentiment lorsqu'on lui déclara qu'il était condamné, et il leva alors les yeux vers le ciel.

FRICK vacilla légèrement, comme un homme qui vient de recevoir un coup sur la tête.

FUNCK paraissait légèrement sourd et il fallut lui répéter à deux fois d'ôter le casque et de quitter la salle.

DOENITZ, qui a montré pendant les deux dernières journées le plus d'aisance, se retira avec son expression de détachement habituel.

1re SUITE PAGE 3

[Lire le détail des condamnations dans le tableau ci-contre.]

et s'apprêtent à réclamer Fritzsche arrêté dans leur zone

(D'un de nos envoyés spéciaux **GÉO KELBER**)

NUREMBERG, 1er octobre. (Par téléphone.) — J'apprends à l'instant, d'une source bien informée, que les juges soviétiques ont déposé au tribunal un amendement, épais de trente-deux pages, protestant contre l'acquittement de von Papen, Schacht et Fritzsche, et demandent qu'ils comparaissent devant une nouvelle juridiction.

Fritzsche ayant été arrêté dans la zone russe, il est vraisemblable que les autorités soviétiques le réclameront aussitôt s'il n'est pas fait droit à leur demande. Mais von Papen et Schacht ont été arrêtés par les Américains et jusqu'à maintenant ordre a été donné de les remettre purement et simplement en liberté à l'issue de l'audience.

Voici les quatre chefs d'accusation : 1° conspiration contre la paix ; 2° crime contre la paix et préparation à une guerre d'agression en violation des traités, accords et engagements internationaux ; 3° crimes de guerre, en opposition avec les conventions de La Haye et de Genève ; 4° crimes contre l'humanité.

ACCUSES	Chef d'accusation demandé par les accusateurs	Chef d'accusation retenu par le Tribunal	SENTENCES
DŒNITZ (55 ans) Commandant en chef de la flotte. Accusé de « piraterie maritime » dans la guerre sous-marine.	1 - 2 - 3	2 - 3 - 4	10 ANS DE PRISON
FRANK (45 ans) Gouverneur de Pologne. Accusé de massacre de populations. Légiste, auteur des lois nazies.	1 3 - 4	3 - 4	PENDAISON
FRICK (68 ans) Ex-ministre de l'Intérieur. Accusé d'atrocités dans les camps de concentration.	1 - 2 - 3 - 4	2 - 3 - 4	PENDAISON
FRITZSCHE (46 ans) Chef de la propagande à la radio.	1 3 - 4	néant	ACQUITTE.
FUNK (55 ans) Ministre de l'économie, a accepté le dépôt, à la Reichsbank, de l'or provenant des dents des juifs massacrés.	1 - 2 - 3 - 4	2 - 3 - 4	PRISON A VIE
GOERING (52 ans) Reichsmarshal, chef de la Luftwaffe. Principal accusé, en qualité de « Dauphin d'Hitler ».	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	PENDAISON
HESS Rudolf (52 ans) Adjoint personnel de Hitler. S'est enfui en Angleterre en 1941.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2	PRISON A VIE
JODL (53 ans) Chef d'Etat-major général. Responsable d'atrocités en Russie.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	PENDAISON
KALTENBRUNNER (42 ans) Chef de la police. Accusé d'être l'initiateur des camps de concentration et d'extermination. Bras droit de Himmler.	1 3 - 4	3 - 4	PENDAISON
KEITEL (63 ans) Chef de l'Etat-major suprême de la Wehrmacht. Responsable des atrocités commises par l'armée allemande.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	PENDAISON
v. NEURATH (72 ans) « Protecteur » de la Bohême. Responsable des persécutions nazies en Tchécoslovaquie.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	15 ANS DE PRISON
v. PAPEN (66 ans) A pris une part active à la préparation de la guerre.	1 - 2	néant	ACQUITTE.
SAUCKEL (51 ans) Chef du Front du travail. Chargé de l'organisation de la déportation des ouvriers européens.	1 - 2 - 3 - 4	3 - 4	PENDAISON
RAEDER (69 ans) Ancien chef de la Flotte. Prédécesseur de Dœnitz. Piraterie maritime.	1 - 2 - 3	1 - 2 - 3	PRISON A VIE
SEYSS-INQUART (53 ans) Gauleiter d'Autriche puis des Pays-Bas. Responsable de la première agression allemande.	1 - 2 - 3 - 4	2 - 3 - 4	PENDAISON
v. SCHIRACH (38 ans) Chef des Jeunesses hitlériennes. A fanatisé la jeunesse allemande.	1 4	1 4	20 ANS DE PRISON
SPEER (40 ans) Ministre de l'Armement. Chef de l'organisation « Todt » après la mort de son fondateur. Responsable des persécutions contre les travailleurs étrangers.	1 - 2 - 3 - 4	3 - 4	20 ANS DE PRISON
SCHACHT (68 ans) Ancien ministre de l'Economie financière du régime. A pris une part active à la préparation de la guerre.	1 - 2	néant	ACQUITTE.
STREICHER (60 ans) Antisémite numéro un, ex-gauleiter de Franconie. Responsable des atrocités commises contre les Juifs.	1 4	4	PENDAISON
v. RIBBENTROP (52 ans) Ministre des Affaires étrangères. A préparé la guerre d'agression, en qualité de chef de la diplomatie hitlérienne.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	PENDAISON
ROSENBERG (52 ans) Ministre des Territoires occupés de l'Est. Le « philosophe » du parti. Responsable des atrocités commises en Ukraine.	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	PENDAISON
BORMANN (45 ans) En fuite. Adjoint de Hitler, successeur de Hess, en 1942, chef du parti nazi.	1 3 - 4	3 - 4	PENDAISON

SEATTLE (Etat de Washington), 1er octobre (A.P. et A.F.P.). — Les services de la marine américaine annoncent que le bombardier patrouilleur « Tortue Truculente » survolait maintenant le continent américain, qu'il avait définitivement battu le record du monde de distance sans escale.

Le commandant de l'avion, Thomas T. Davies, annonçait par radio aux dernières nouvelles qu'il envisageait d'atterrir à Des Moines, dans l'Etat d'Iowa. Il volait à ce moment à 4.000 mètres, dans des conditions atmosphériques défavorables.

Le raid se poursuit

Les milieux du département de la Marine déclaraient hier soir que la « Tortue Truculente » survolerait la capitale américaine et poursuivrait son raid sans escale jusqu'aux îles Bermudes (Atlantique Nord).

Ce vol battrait dans une telle proportion le record du vol sans escale que les experts considèrent que cette tentative, si elle était réalisée, dépasserait toutes les possibilités envisagées jusqu'ici par l'aviation moderne.

La « Tortue Truculente » avait décollé dimanche soir de Pearce (aérodrome de Perth), en Australie occidentale.

On apprend, d'autre part, que les épouses de trois des quatre membres de l'équipage se trouvent actuellement à Washington où elles attendent l'arrivée de l'appareil.

[N. D. L. R. — *La Tortue Truculente a parcouru déjà environ 16.000 kilomètres. Le précédent record en ligne droite avait été établi en novembre dernier par l'appareil militaire Dreamboat, un B.29 de série, qui avait couvert les 13.120 kilomètres séparant l'île de Guam de Washington.*

L'avion pourrait survoler Washington vers 15 heures cet après-midi et disposerait d'assez d'essence pour aller jusqu'aux Bermudes qui ne se trouvent qu'à 1.280 kilomètres environ de la capitale des Etats-Unis. Son atterrissage aurait lieu vers 19 heures (G.M.T.).

La Tortue, qui a été spécialement construit pour transporter des bombes atomiques, jouit d'une autonomie de vol de 20.800 kilomètres.]

LA "TORTUE TRUCULENTE" A BATTU CE MATIN LE RECORD DU VOL SANS ESCALE

Comment vivrons-nous cet hiver ? (1)

Une grande enquête de FRANCE-SOIR

NOUS N'AURONS PAS de "coupures de courant" ...SI L'HIVER EST DOUX

Mais si — pour le gaz la situation critique est passée — l'électricité est encore à la merci d'une brusque gelée

CHAQUE soir la nuit tombe un peu plus tôt. Depuis longtemps déjà, il n'est plus question de se coucher aux dernières lueurs du soleil. Maintenant Phébus ne préside même plus à l'apéritif. Une grave question se pose : « Pourrons-nous nous éclairer et nous chauffer au gaz et à l'électricité cet hiver ? Subirons-nous à nouveau le système de coupures et de restrictions mis en vigueur ces dernières années ? »

Un fait domine l'ensemble du problème de l'électricité. Les besoins de la consommation, aussi bien domestiques qu'industriels, n'ont pas cessé depuis la libération de croître par rapport à ceux des années qui ont précédé la guerre. Ils étaient en 1945 supérieurs de 25 % à ceux de 1938. Cette année la proportion est passée à 38 %. Cela tient essentiellement à l'installation massive d'appareils de chauffage par les particuliers, pour pallier pendant l'occupation et depuis la libération les difficultés du chauffage.

De plus, il est probable qu'un besoin de confort, réaction naturelle après des années de privations, poussera de plus en plus les gens à utiliser le seul courant électrique pour les usages domestiques (cuisine, chauffage, frigidaire, etc...)

Malgré tout, la France reste encore loin derrière l'étranger au point de vue de la consommation de l'électricité.

Nous donnons ici un tableau rapide de la quantité de kilowatts-heure consommés par an et par habitant en 1937, en France et dans quelques pays étrangers.
France, 433 kws par an et par habit. ;
Grande-Bretagne, 607 ;
Allemagne, 654 ;
Etats-Unis, 1.117 ;
Suède, 1.257 ;
Canada, 2.480.

Nous serons éclairés si l'hiver est doux

La consommation française atteint maintenant 350 kws-heure, ce qui nous laisse encore loin derrière les Etats-Unis, le Canada et les Pays Scandinaves. Il faudrait arriver à distribuer 1.000 kws-heure à chaque Français pour qu'il puisse

Charles BLANCHARD.

2e SUITE PAGE 3

(1) Voir *France-soir* daté du 1er octobre.

LA FRANCE AURA 544 DÉPUTÉS

..soit 36 de moins qu'actuellement

Le vote obligatoire est repoussé

Lorsque M. Yvon Delbos prend place, à 10 heures, au fauteuil présidentiel, les députés brillent par leur absence.

En lever de rideau, M. Louis Marin, très en forme, défend de son banc un amendement tendant à instituer le vote obligatoire.

M. Jacques Duclos, toujours souriant, lance à l'adresse du député de Nancy : « Vous voulez caporaliser le pays » M. Louis Marin, sur le ton de la plus parfaite cordialité lui réplique : « Ne parlez pas de caporalisation, car la liberté n'existe pas dans votre parti... »

Jacques Duclos et ses amis, qui sont ce matin de fort bonne humeur, éclatent de rire.

Finalement, on vote sur l'amendement de M. Louis Marin et celui-ci est repoussé par 262 voix contre 118.

Après ce court intermède, on passe ensuite à la discussion des articles de la proposition de loi relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.

La France comptera 544 députés, soit 36 de moins que dans l'actuelle Constituante.

M. Louis Marin, infatigable, dépose régulièrement, tous les quarts d'heure, des amendements qui non moins régulièrement sont repoussés.

Age des candidats : 23 ans

La Constituante décide enfin que la condition d'âge pour l'éligibilité est de 23 ans.

Puis, tous les articles étant épuisés, on passe à la discussion de projets de loi concernant le ravitaillement.

LA CONSTITUANTE rappelée pour 48 heures après le referendum pour liquider son ordre du jour

Un gros débat s'annonce pour la fin de la journée, à l'Assemblée, au sujet des derniers travaux.

Le P.R.L., notamment, n'approuve pas les propositions suivantes de la conférence des présidents de groupes et de commissions :

1° Jusqu'à mercredi soir, discussion des projets Farge sur le ravitaillement et la répression du marché noir, et des lois organiques sur la Haute Cour, le Conseil économique et l'Assemblée de l'Union française ;

2° Trois séances sont prévues pour jeudi afin de terminer le « collectif » ;

3° Vendredi, examen des chapitres réservés de la loi électorale concernant le scrutin dans les territoires d'outre-mer ; vote du statut de l'Algérie.

Ce programme conduirait l'Assemblée jusqu'à samedi.

Mais la conférence des présidents est également d'avis de faire rappeler la Constituante défunte pour 48 heures après le referendum afin de lui permettre de voter le statut de la fonction publique et le nouveau projet sur les dommages de guerre.

LUDMILLA PITOEFF NOUS REVIENT

La grande comédienne Ludmilla Pitoeff est de retour en France. Elle a démarqué du « Colombie », venant des Etats-Unis, hier soir au Havre à 23 heures. Elle sera dans la journée à Paris.

DEMAIN
AUBERT PALACE et CLUB DES VEDETTES

AUJOURD'HUI A PARIS

MUSÉES. — Palais de la Découverte (avenue Franklin-Roosevelt) Musée Grévin (10, boulevard Montmartre). Musée Carnavalet, Musée Guimet (collections d'Indochine, 6, place d'Iéna)
EXPOSITIONS. — Tapisserie moderne (Musée d'art moderne) Chefs-d'œuvre de la peinture du Louvre. Expositions des musiciens, peintres et sculpteurs (33, rue de la Boétie)
Dimanche allez à VERSAILLES (nouvelles salles consacrées à l'Histoire de France) ; à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ; à SENLIS (Musée de la Venerie) ; au PARC DE SCEAUX.
Visitez le CONCOURS LEPINE et l'EXPOSITION D'HORTICULTURE au Parc des Expositions (porte de Versailles).

Allez au théâtre...

SUBVENTIONNES

OPERA, merc. Suite de dans. La Grisé, Coppélia.
OPERA-COMIQUE, 20.30, La Tosca, Masques et Bergamasques.
COM.-FRANC., 20.45, Le Jeu de l'amour et du hasard, Les fourberies de Scapin.

COMEDIE

AMBASSADEURS, merc., Le secret (cout.).
AGNES-CAPRI, 21, Monnaie du papa.
AMBIGU, merc., Freddy la valise.
ANTOINE, merc., Dix petits nègres.
APOLLO, 20.45, La nuit du 16 janvier.
ATELIER, 20.30, Les frères Karamazow.
ATHENEE, 20.30, La Folle de Chaillot.
BOUF.-DU-NORD, 20.45 Un amant par étage.
BOUF.-PARISIENS, Le Saint-Bernard (Rép.).
CAPUCINES, merc., Revue des Capucines.
CH.-DE-ROCHEFORT 21, Créancier.
CHATELET, merc., L'Aiglon.
COM. CH.-ELY., 21, Vs ne l'emp. ps avec vous.
COMEDIE-WAGRAM, merc., L'Ecole des faisans.
DAUNOU, 21, Azaïs.
EDOUARD-VII, merc., Derniers seigneurs.
GRAMONT, 21 h., Notre petite ville.
GD-GUIGNOL, merc., Une leçon à la Salpêtrière.
GYMNASE, 20.45, Les parents terribles.
HEBERTOT, 21 h., Des souris et des hommes.
HUMOUR, 21, Heure de la vérité.
LA BRUYERE, merc., Etienne.
MADELEINE, 21, Si je voulais.
MARIGNY, relâche pour répétition.
MATHURINS, 21, L'extrav. captain Smith.
MICHEL, merc., Quand le diable y serait.
MICHODIERE, 20.45, Auprès de ma blonde.
MONCEAU, 21, M. de Falindor.
MONCEY, 21 h., Dernière marche du trône.
MONTP. G. BATY, 20.45, La mégère apprivoisée
NOCTAMBULES, 21, Les Incendiaires.
NOUVEAUTES, 21.10, Georges et Margaret.
ŒUVRE, merc., Un souvenir d'Italie.
PALAIS-ROYAL, merc., Descend. on vs demande.
PIGALLE, merc., La Fille-Feu.
Pte-ST-MARTIN, 15-21.15, Les surprises du div
POTINIERE, 21, Huis clos.
SARAH-BERH., 20.45, La vie est un songe.
STUDIO CH.-EL., merc., La maison de Bernarda
THEATRE DE PARIS 21 h., Rebecca.
TH. DE POCHE, 21, David et Bethsabée.
TH. ST-GEORGES, 21, Les J3.
VARIETES, 21 h. Balthazar.
VERLAINE, merc., Le bal des pompiers.

OPERETTE

CAS. MONTP., merc., La belle de Cadix.
GAITE-LYRIQUE, 20.45, Mam'zelle Nitouche.
MOGADOR, 20 h. 30, No, no, Nanette.

CHANSONNIERS

CAV. REPUB., 21, R Souplex, Jamblan, Groffe.
COUCOU, 21 h., Qui Rit Bikini.
DEUX-ANES, 21 h., Professeur Prune.
DIX-HEURES, 21 h Rude la Parx.
LUNE-ROUSSE, 21 h., Dans un fauteuil.

MUSIC-HALLS

A.B.C., Relâche.
ALHAMBRA, merc., On chante ds mon quartier.
BOBINO, 15, 21, G.Ulmer, J.Moreau, F.Sardou
CAS. DE PARIS, 20 h. 30, Paris extra-dry.
CONC. MAYOL, 15-21, Revue.
ETOILE, 20.45, Yves Montand.
FOL.-BELLEV., 20.45, Adrien Adrius.
FOL.-BERG., 20.15, C'est de la folie (S. Prim)
LIDO, 23 h., Floor Show (J. Daydé).
LUNA-PARK, 14 h. 30, 20 h. 30
PETIT CASINO, 21, Souplex, Lacoste.
TABARIN, 21 h 30, La joie renait.

CIRQUES

MEDRANO, 21, Floor Show.
NV. CIRQ. D'H., 21, Fratellini, Saison du Rire.

...et au cinéma

Films français

CESAR, La Grande Illusion.
CINECRAN, Nuits d'alerte.
CINEPHONE ITAL., La presse filmée.
CINEPRESSE RASPAIL, Fille du diable
CINEPRESSE REPUBL., Le train de 8 h. 47.
ELDORADO, 20.45, Nuits d'alerte.
EMPIRE, 14.30-16.45-19-21, Collier de la Reine
FRANÇAIS, 15 h., 20.30, La Rose de la mer.
IMPERIAL, 14, 16, 18, 20 h. Nuits d'alerte.
LE NIEL, Trois artilleurs au pensionnat.
MARIGNAN, Symphonie pastorale.
MARIVAUX, Symphonie pastorale.
NORMANDIE, 14, 16, 20.30, Grande Illusion.
PAGODE, 15-31 h., Le gardian.
PALAIS DE GLACE, La bataille de Caen.
PANTHEON, 14.15,-16.-20.-22 h., Jéricho.
RADIO-CITE BAST.ILLE, Le train de 8 h. 47.
RADIO-CITE MONTP., Le train de 8 h. 47.
REX, perm., Collier de la Reine.
ROY.-HAUSM. (Meliès), Une fem. disparait.
ROYAL HAUSSM. (Studio), Lac aux Dames.
TRIOMPHE, 14, 24 h., Une femme disparait.
URSULINES, La bataille du rail.

FILMS ETRANGERS SOUS-TITRES

AGRICULT., 14.45, 20.30, C'est arrivé demain.
ARTISTIC, 14-16-20.15-22.15, La Vipère.
AVENUE, L'amour cherche un toit.
BALZAC perm., Route semée d'étoiles.
BIARRITZ, perm., Jane Eyre.
BONAPARTE, 14.30-20.30, Ass. sur la mort.
BROADWAY, 14 à 24 h., Embrassons la mariée.
CAUMARTIN, Bagarre à Hollywood (perm.)
CINEAC MAD. perm., Festival Charlie Chaplin.
CINEMONDE-OPERA, La belle ensorceleuse.
CINE-OPERA, Du sang dans le soleil.
CINEPRESSE CH.-EL., Maison de mes rêves.
CLICHY-PALACE, Deux nigauds dans une île.
COLISEE, 14h.30.17h 30.20h., Clés du royaume.
DELAMBRE, 14.30-16.30-21, Face au soleil.
ELYS.-CIN., 14,30, 16.30, 20.30, Nuit inoubli.
ERMITAGE, Dr Jekyll et Mr Hyde.
GAITE-ROCHECHOUART, Le cavalier du désert.
HELDER, 15., 20.30, Route semée d'étoiles.
LA ROYALE, La belle ensorceleuse.
L.-BYRON, 14, 15, 16.20 45, Ciel peut attendre
MADELEINE, perm., Verte ma vallée.
MARBEUF, 14.30, 17.20, 20, Citizen Kane.
NAPOLEON, Du sang dans le soleil.
OLYMPIA perm., Un nommé Joe.
PAL. ROCHECH., Deux nigauds dans une île.
PARIS, perm., 14-24 h., La femme au portrait.
PORTIQUES, La glorieuse parade.
RAD.-CINE-OPERA, La maison de mes rêves.
SCALA, 14 h.-24 h., Route semée d'étoiles.
STUDIO-28, 2.000 femmes.
VIVIENNE, perm., Route semée d'étoiles.

FILMS ETRANGERS DOUBLES

AUBERT, 13 h.-24 h., Clés du royaume.
CAMEO, Du sang dans le soleil.
CINEPHONE-MONT., Le faucon maltais.
CINEPH. RIVOLI, La femme de l'ennemi pub.
CINEPH. ROCH., Le retour de Sophie Lang.
CINEPH. ST-ANT., Seuls les anges ont des ailes
CINEPRESSE CLICHY, Sahara.
CINEPRESSE TERNES, La famille Stoddart.
CLUB DES VEDETTES, 14.-24., Clés du roy.
CORSO, perm., Les garottiers.
GAUM.-PAL., 14, 16, 20.30, Divorce de lady X.
MAX-LINDER, 14-24, Dr Jekyll et Mr Hyde.
MOULIN-ROUGE, Mission spéciale (2e époque).
PARAMOUNT, 13 à 24, Uniformes et jup court.
PEREIRE-PALACE, Pinocchio.
ROY.-HAUSM. (club), Le voleur de Bagdad.

Ecoutez à la Radio

Programme du mardi 18 h. au mercredi 18 heures

INFORMATIONS. — 19, 20, 23.30 (P.N.) ; 19.15, 23 (P.P.) ; 1-8.30 (P.P.), A vos ordres ; 20.30 (P.P.), Ce soir en France ; 22.30 (P.N.), Tribune de Paris
MUSIQUE. — 18.15 (P.N.), Musique de chambre ; 18.15 (P.P.), Alexandre Brailowsky) ; 19.15 (P.N.), Offenbach (disques) ; 22.15 (P.P.), Musique légère ; 23.17 (P.P.), Danse.
THEATRE. — 21 (P.N.), Hôtel du Nord, d'après le roman d'Eugène Dabit, avec Renée Lesueur et Albert Gercourt ; 22.30 (P.N.), Tribune des spectacles.
VARIETES. — 19 (P.P.), Deux chansons ; 19.25 (P.N.), La fenêtre ouverte ; 19 30 (P.P.), Refrains de Paris ; 19.55 (P.P.), Elle et lui ; 20.24 (P.P.), Mon village ; 20.30 (P.N.), L'amour est une musique ; 20.45 (P.N.), Chants historiques et populaires ; 21 (P.P.), Le manteau d'Arlequin ; 22.30 (P.P.), Soirée à Harlem.

DEMAIN

INFORMATIONS. — 6 30, 7.30, 9, 12.30, 14 (P.N.) ; 8.15, 13.15 (P.P.), Culture physique ; 7.15 (P.N.), 8 (P.P.), Leçons ; 7.15 (P.P.), Espagnol français; 9.30 (P.N.) Education française.
MUSIQUE. — 8.15 (P.N.), Jeanne Laval ; 8.30 (P.N.), Le compositeur de la semaine : Massenet ; 9.15 (P.N.), Jeanne Gautier ; 12 (P.N.), Club Orchestra ; 12 (P.P.), Le petit dictionnaire musical ; 12.45 (P.P.), Musique variée, reprise à 13.40; 14.5 (P.N.), Nouvelles musicales.
VARIETES. — 8.32 (P.P.), Les disques que vous aimiez ; 12.15 (P.P.), Quelques chansons ; 13 (P.N.), Déjeuner musical ; 13.35 (P.N.), Paysans de France.

5 A

2 France-soir CB D E F

Après le vote du 29 septembre, avant celui du 13 octobre

VOICI LA CONSTITUTION EXPLIQUÉE ET ÉCLAIRÉE

article par article d'après les débats de l'Assemblée

APRES une longue discussion qui a duré plusieurs semaines, l'Assemblée nationale constituante a donc adopté un projet constitutionnel qui sera soumis à l'approbation du peuple français le 13 octobre.

France-soir *a publié, hier, un tableau comparatif du projet voté le 29 septembre, de celui repoussé le 19 avril dernier et du régime constitutionnel de 1875. Et nous avons défini la position du général de Gaulle sur le problème constitutionnel.*

A partir d'aujourd'hui, afin que l'électeur n'ignore rien de cette Constitution sur laquelle il va être appelé à se prononcer, France-soir *en publie une analyse complète, article par article, d'après les débats de l'Assemblée. Voici d'abord le préambule réaffirmant les droits de 1789 et proclamant nos droits économiques et sociaux.*

PRÉAMBULE

1. *Réaffirmation de la Déclarations des Droits de 1789.*
2. *Préambule proclamant les droits économiques et sociaux.*

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des Droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

[M. de Tinguy du Pouët (M.R.P.) propose un amendement tendant à inscrire la phrase « et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ». La Commission de la Constitution repousse cet amendement « dont l'imprécision et la compréhension lui paraissent dangereuses ». L'Assemblée l'adopte, cependant, par 272 voix (M. R.P., R.S., P.R.L., Ind.) contre 263 (Com., Soc., R.R) sur 535 votants]

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, à raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

Tout travailleur participe par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à sa gestion des entreprises.

[M. Joseph Denais (P.R.L.) dépose un amendement tendant à supprimer la phrase « ainsi qu'à la gestion des entreprises ». Il craint que cette formule, ne pouvant s'appliquer à toutes les entreprises, soit dénuée de signification réelle. La commission estime, au contraire, qu'en tout état de cause le principe doit être inscrit. L'Assemblée se prononce en ce sens par 490 voix (Com., R.R., Soc., R.S , M.R.P.) contre 55 (P.R.L., Ind.) sur 545 votants.]

Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

[M. Montel (P.R.L.) désire que l'Etat, assurant le libre exercice de la concentrations d'industries ou de personnes ; la propriété n'en doit pas revenir à la communauté. L'Assemblée repousse son amendement par 481 voix (Com., R.R., Soc., R.S., M.R.P.) contre 55 (P.R.L., Ind.) sur 536 votants.]

La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

[M. July (P.R.L.) propose d'inscrire dans la Constitution les mots « la famille, fondée sur le mariage ». Cet amendement est repoussé par 302 voix (Com., R.R., Man., Soc.) contre 242 (M.R.P., P.R.L., Ind.), les voix radicales étant divisées, sur 544 votants.]

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

La nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant ces charges qui résultent des calamités nationales.

[M. Laniel (P.R.L.) dépose un amendement tendant à inscrire dans la Constitution le principe de la réparation intégrale des dommages de guerre. L'Assemblée, estimant qu'une telle réparation est pratiquement impossible, notamment en ce qui concerne les dommages aux personnes, repousse l'amendement par 436 voix (Com., R.R., Man., Soc., M.R.P.) contre 95 (Rad.-soc., P.R.L. et Ind).]

La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque, à tous les degrés, est un devoir de l'Etat.

[La question de la liberté de l'enseignement a été posée à propos de ce texte. Des amendements de M. Paul Ribeyre et de M. Montillot (P.R.L.) tendent à inscrire dans l'alinéa la phrase « l'enseignement lot libre ». Les orateurs soutiennent que le texte de la Commission laisse la porte ouverte au monopole de l'enseignement. M. Delbos (Rad.-soc.) propose de compléter le principe de la liberté de l'enseignement par les mots « sans subventions aux écoles privées ». L'Assemblée prononce la disjonction des amendements par 274 voix (Com., R. R., Man., Soc.) contre 272 (R.S., M. R.P., P.R.L., Ind.) sur 564 votants.]

La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.

La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

Titre 1er. — De la souveraineté

1. Souveraineté du peuple français exercée par les députés à l'Assemblée.

2. Séparation avec équilibre des fonctions

Article premier. — La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Art. 2. — L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, à trois bandes verticales d'égales dimensions.

L'hymne national est *La Marseillaise*

La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple.

[Ce dernier alinéa reprend textuellement la définition de la démocratie donnée par le président Jefferson, un des pères de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique.]

Art. 3 — La souveraineté nationale appartient au peuple français. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le peuple l'exerce, en matière constitutionnelle, par le vote de ses représentants et par le referendum.

En toutes autres matières, il l'exerce par ses députés à l'Assemblée nationale, élus au suffrage universel, égal, direct et secret.

[Un amendement de MM. Brunhes et Barrachin (P.R.L.), tendant à inscrire le vote familial dans la Constitution, n'est pas adopté.]

Art. 4. — Sont électeurs dans les conditions déterminées par la loi tous les nationaux et ressortissants français majeurs des deux sexes et jouissant de leurs droits civils et politiques.

DEMAIN :

Le Parlement

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnait et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen :

Article premier. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 3. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Art. 5. — La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. — La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Art. 11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Art. 12. — La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Art. 13. — Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. — Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. — La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Art. 15. — La société a le droit de demander compte à tout agent n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

Art. 17. — La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

NOS LECTEURS ONT LA PAROLE

Le scandale du lait

« Mon fils est hospitalisé. On m'a laissé sa carte de lait puisqu'il n'en a pas à l'hôpital. Mon premier souci a été de lui porter sa part (un quart de litre, J 3).

» Depuis plusieurs jours, les J3 ne « passent » pas. Et je ne peux le faire profiter du lait de sa sœur (J2), ceux-ci n'ayant pas leur ration tous les jours.

» Et pourtant il y a du lait.

Mme Lucienne BEDUE, 2, rue Henri-Brisson, PARIS (18e).

Pourquoi cette différence de classification ?

« Pourquoi Corbeil et Essonnes sont-elles classées première zone pour les salariés et deuxième zone pour les caisses d'allocations familiales ?

» La vie y est aussi chère qu'à Paris.

» Comment s'explique cette différence ?

H. PEYRARD, 5, rue de Robinson, ESSONNES (8t-et-O.).

Deux solutions pour équilibrer les budgets

« Avant-guerre, je gagnais 1.000 francs par mois. J'en gagne aujourd'hui 6.000. C'est-à-dire six fois plus.

» Or, un œuf coûtait avant-guerre 0 fr. 70, aujourd'hui 17 francs, soit plus de 20 fois.

» Les pommes de terre coûtaient 0 fr. 50 le kilog. Elles coûtent 10 et 11 francs le kilog. Soit 20 fois et plus.

» La viande coûte également 20 fois plus. Il est donc inutile de discuter plus longtemps. Deux solutions sont à envisager :

» Ou taxer la marchandise de 6 fois le prix d'avant-guerre.

» Ou augmenter les salaires de 20 fois, c'est-à-dire donner à un travailleur de ma catégorie : 20.000 francs par mois.

» En dehors de ceci, toute tentative est inutile. »

R. LEFEBVRE, 108 bis, rue Raoul-Dautry, ERMONT.

La meilleure lettre de la semaine

La meilleure lettre de cette semaine, désignée à l'unanimité par nos lecteurs, est celle de M. Bonamy, 144, avenue Jean-Jaurès, à Clamart (Seine), intitulée : « Moins d'immeubles et plus de crédits pour les anciens prisonniers » et parue dans « France-soir » du 21 septembre.

M. Bonamy gagne donc la prime de 2.000 francs.

L'HOROSCOPE QUOTIDIEN

JOURNEE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 1946

INTUITION

Notre imagination, notre intuition seront amplifiées et clarifiées par un sextile Neptune-Soleil, régnant sur la matinée. Quelques-unes de nos difficultés pourront s'apianir par le jeu de circonstances providentielles

Les enfants nés ce jour

seront à la fois sensibles et bourrus, imaginatifs et froidement réalistes selon les circonstances. Ils aimeront les sports et les voyages.

Si ce jour est celui de votre anniversaire

au cours de cette année solaire, des aides, des idées heureuses et originales vous aideront à vaincre difficultés et obstacles dont votre route menace d'être parsemée.

DANY-ROY.

RAVITAILLEMENT

CONSERVES. — A dater d'aujourd'hui, la vente de toutes les conserves de légumes de la campagne 1946 sera libre dans le département de la Seine.

RIZ. — Consommateurs de la catégorie E : en vue d'une distribution de riz, le coupon n° 2 de la feuille semestrielle devra être déposé du 1er au 10 octobre. Ration : 300 gr.

HUILE. — Inscription entre le 1er et le 8 octobre en vue d'une distribution ultérieure contre tickets GC et GD de la feuille de denrées diverses d'octobre, chez le détaillant où ils sont inscrits, avec le DQ d'octobre 1945. Ration : 200 gr.

FROMAGE. — A partir du 1er octobre : **Fromage gras** (toutes catégories), 80 gr. contre ticket FA de la feuille de denrées diverses d'octobre ; 32, J3, 200 gr. contre ticket FB de la feuille de denrées diverses d'octobre ; **fromage gras frais** (toutes catégories), 20 gr. contre ticket n° 1 de la feuille de denrées diverses d'octobre, chez le détaillant où a été déposé le FE d'octobre 1945.

SUCRE. — Ration : E, 1 kg 500 ; J1, J2, J3, V, 750 gr. ; M, C, 500 gr., contre coupons numéros 3 et 4 d'octobre, feuille semestrielle, qui devront être obligatoirement jumelés pour être valables.

Une distribution exceptionnelle de 500 gr. de sucre aura lieu du 1er au 31 octobre contre n° 5 d'octobre, feuille semestrielle.

BEURRE. — A partir du 1er octobre, aux consommateurs inscrits avec DV feuille denrées diverses d'octobre 1945 : E, J1, J2, J3, 200 gr. avec GA, 150 gr. ; G.B., 50 gr., feuille denrées diverses d'octobre 1946 ; M, C, V, 150 gr. contre GA feuille denrées diverses d'octobre.

Les titulaires des régimes 3 et 4, suralimentation, femmes enceintes et femmes allaitant, percevront, à dater du 1er octobre, le supplément de matières grasses qui leur est alloué sous forme de beurre.

SAVON. — a) **Tickets normaux** de septembre extraits de la feuille de tickets « produits détersifs rationnés » du 2e semestre 1946 : tickets n° 1 toutes catégories, 50 gr. savon de ménage ; n° 2 catégorie E, 250 gr. savon de ménage ; n° 2, catégorie J1, 100 gr. savon de ménage ; n° 2, cat. autres que E et J1, 250 gr. détersifs. — b) **Tickets spéciaux** pour professionnels : 1 ration soins corporels, 50 gr. savon de ménage ; 1/2 ration lavage du linge, 120 gr. détersif rationné (deux tickets donnent droit à 250 gr. détersif).

Validité des tickets **prorogés** : a) tickets-lettres M jusqu'au 31 octobre 1946 ; b) tickets normaux toutes catég. de juillet, jusqu'au 15 octobre 1946 ; c) tickets normaux toutes catég. d'août (y compris coupon n° 10, feuille semestrielle des consom. E, jusqu'au 31 octobre.

bleu liquide Floss REND LE LINGE extra blanc

FANTÔMAS RENCONTRE L'AMOUR

ROMAN INÉDIT DE Marcel ALLAIN

France-soir — **N° 31**

Fantômas avait monté la plus colossale escroquerie du siècle : l'assurance contre Fantômas. Les Parisiens, frappés de panique par des attentats audacieux, allaient en foule payer leur prime à la Banque Mutuelle. Mais l'inspecteur Juve, réapparu après six ans d'absence, découvre que le directeur de la banque, M. Raoul Tachon, n'est autre que Fantômas lui-même. Tachon disparaît. Mais Juve a pris ses empreintes et il sait que Fantômas est amoureux de la belle Janine d'Orgeval. Et celle-ci s'apprête à organiser dans sa propriété d'Anorésy, avec le concours du champion Gaëtan Cerda, un championnat de ping-pong, quand on lui annonce une visite : lady Beltham, l'amie de Fantômas.

Maud et Janine

MOI ! fit une voix douce. Je vous remercie de me recevoir, madame...

Lady Beltham — c'était bien elle — était, en vérité, plus belle que jamais, et sa beauté se rehaussait de la beauté contraire de son hôtesse.

Aussi blonde, en effet, que Mme d'Orgeval était brune, elle était, en tous points, différente de celle que l'on appelait « la belle » Janine...

Si celle-ci était rieuse, mutine, piquante, prête toujours à rire, à flirter, lady Beltham gardait, en toutes occasions, une sereine et hautaine dignité. Ne sentait-on pas, aussi bien, qu'elle était tout entière, comme enfermée dans une sorte de charme triste ? N'avait-elle pas, surtout et avant tout, une si fière allure, une si imposante réserve, une manière si distante de se tenir, qu'il fallait affirmer qu'elle avait un port de reine ?

Les deux femmes, cependant, après s'être saluées, se considéraient sans mot dire.

Janine d'Orgeval rompit, la première, le silence :

— Maud, dit-elle, m'appelez-vous « Madame », désormais ?

— Je le devrais, Janine, rétorqua lady Beltham. Ne suis-je pas... devenue célèbre ?

— Ah ! vous êtes toujours pour moi « Maud » — et rien que « Maud » ! Je n'ai pas oublié les jours heureux de la cour d'Angleterre !

Mais lady Beltham, cette fois, d'un geste de sa main fine imposait silence à son amie :

— Je vous en prie ! suppliait-elle. Moi, j'ai oublié ce temps-là ! Je veux l'avoir oublié !

Et, de nouveau, un silence dura...

Hélas ! n'était-il pas véritable que la malheureuse amante de Fantômas devait s'imposer d'oublier les jours enfuis, les jours où elle faisait partie du cercle de la reine d'Angleterre, les jours où sa beauté et son charme triomphaient à la cour ?

N'était-ce pas alors qu'elle avait connu Fantômas ?

N'avait-elle pas, pour être fidèle à cet amour qu'elle ne pouvait repousser, rompu avec toute sa vie ?

N'était-elle pas devenue, elle, la grande dame, seulement et uniquement la maîtresse du Maître de l'Effroi ?

Ce fut elle, cette fois, qui rompit le silence douloureux :

— Janine, dit-elle, si vous m'avez gardé un peu de pitié.

— Ah ! ne parlez pas ainsi !

— Si vous m'avez gardé un peu d'amitié...

— Toute mon amitié, Maud !

Et, vive, ardente, sincère, Janine d'Orgeval expliqua :

— Je suis femme ! Vous aimez ! Est-ce que je puis vous juger ?

— Janine, s'il en est ainsi, la démarche que je fais auprès de vous sera moins pénible... Vous n'imaginez pas pourquoi j'ai osé franchir votre seuil ?

— Je ne l'imagine pas, Maud... Mais si je puis vous être utile...

— Non ! fit hautainement lady Beltham. C'est moi qui suis en mesure de vous sauver.

Elle faisait, alors, cette surprenante créature, un nouveau geste de sa main fine — et ce geste imposait si bien le silence que Janine d'Orgeval ne répondait même pas.

— En mesure de vous sauver ! répéta lady Beltham. Oui ! c'est bien cela ! Vous êtes en péril...

Un éclair brilla dans ses yeux profonds et doux. Nettement, elle questionna :

— Savez-vous, Janine, que Fantômas prétend se faire aimer de vous ?

— Maud ! Maud !...

— Mais, je suis folle ! continua lady Beltham. Naturellement, vous le savez !... Il vous a sauvée lors de l'attentat du métro... Il vous a revue... Et vous portez au doigt un diamant...

— Maud ! Maud !...

Haletante, Janine d'Orgeval n'avait plus que la force de balbutier ce nom, comme une prière, comme un appel à la pitié.

Froidement, cependant, lady Beltham poursuivait :

— Eh bien, Janine, si je suis venue vous voir, c'est qu'il faut que je vous mette en garde contre cet amour !

Elle haleta alors, et soudain, sur son visage de blonde, ce fut une cruelle détresse qui se peignit :

— Oh ! soupirait-elle, vous n'allez pas croire que je cède à une basse jalousie ?... Vous n'allez pas inventer qu'amoureuse trahie — tant de fois ! — j'en suis encore à vouloir disputer les tendresses de mon amant ? Non ! Non ! Vous ne croirez pas cela ?

Devant elle, alors, debout, Janine d'Orgeval recula...

— Je ne comprends pas ! balbutiait-elle. Que voulez-vous donc ? Vous l'aimez ?... Vous l'aimez toujours...

— Je veux vous sauver ! Je ne veux rien d'autre ! Rien d'autre, entendez-vous, Janine ?

Lady Beltham, à son tour, s'était levée. Hautainement, farouchement, dédaigneusement, elle questionna :

— Sa Majesté, le roi, vous avait jadis offert un joyau inestimable... un collier de perles d'une valeur fabuleuse... une indemnité pour une expropriation prononcée par la Couronne... Vous avez toujours ce collier, Janine ?

— Mais... sans doute !

— Eh bien ! si je suis ici, c'est qu'il vous faut sauver ce trésor... c'est qu'il vous faut comprendre, Janine, que c'est lui, lui, uniquement, que convoite Fantômas !

Elle parlait maintenant, la grande dame, d'un ton âpre, mauvais, amer :

— Oh ! je sais ! continuait-elle ; vous allez, d'abord, vous révolter contre mes accusations ! Vous êtes belle. Vous êtes courtisée par tous. Pourquoi, comme les autres hommes, Fantômas ne serait-il pas épris de vous ? Mais, Fantômas, Janine, précisément, n'est pas comme les autres hommes ! C'est folie que le croire capable d'amour ! Je puis le dire, peut-être, moi, moi qui l'aime !

Elle marcha jusqu'à Janine d'Orgeval et, subitement, redevenue glaciale, elle continua encore :

— Un caprice ? Un désir de quelques heures ou de quelques jours ? Oui ! Fantômas en est capable ! Mais l'Amour ne saurait le prendre pour captif ! Il est plus fort que l'Amour ! Plus fort !

Sa voix se fit à nouveau suppliante :

— Il sait, Janine, qu'ici vous possédez ce collier... Il sait que vous possédez ainsi plus qu'une fortune un trésor... Ah ! croyez-moi ? Ne vous laissez pas tromper par ses mensonges, par sa feinte tendresse ! C'est ce collier qu'il veut ! C'est ce vol qu'il prépare !

Et puis, brusquement, comme si, tout ayant été dit, elle n'avait plus la force d'éterniser une scène atroce, lady Beltham inclina la tête, murmura :

— Adieu, Janine ! Vous êtes avertie. J'ai fait mon devoir !

Et, seule, point même raccompagnée, elle partit.

Alors, une seconde plus tard, dans le petit salon où elle était demeurée, Janine d'Orgeval releva le front.

Il y avait une lueur, une flamme incompréhensible, qui brillait dans ses prunelles.

Elle dit :

— Je ne partais jamais ce collier... Maintenant, je vais le mettre à mon cou, chaque jour !

Et le rire qui lui échappa était douloureux comme un sanglot !

DEMAIN

Défense des Français

A l'ordre de la nation

LE « Journal officiel » du 28 septembre publie neuf citations à l'ordre de la Nation. Neuf citations émouvantes de pilotes, mécaniciens, hôtesses de l'air victimes des récents accidents d'aviation.

C'est bien qu'il soit ainsi rendu hommage à ces jeunes gens morts en accomplissant leur devoir. Mais, après ce geste rituel, le dossier des accidents va-t-il purement et simplement être classé ?

La France n'a pas le monopole des catastrophes aériennes. Mais, dans des pays techniquement en avance sur nous, chaque accident détermine de sévères enquêtes. On ne s'en remet pas à la seule fatalité ; on renvoie les « Constellation » à l'usine ; on interdit après la désintégration de l'aile volante toute nouvelle tentative de record de vitesse.

Nous voudrions bien savoir quelles sont les mesures supplémentaires de sécurité prises dans nos parcs d'aviation, si le matériel est vraiment soumis aux délicates révisions qui s'imposent, si l'on a inauguré les consignes de prudence réclamées par des pilotes éprouvés ?

Nous ne demandons pas des sanctions spectaculaires dont — au surplus — le classique lampiste risquerait de faire seul les frais. Nous aurions simplement souhaité une limite raisonnable aux projets ambitieux de notre jeune aviation, un frein à la politique de prestige, un plan de rénovation qui ne tarderait pas à porter ses fruits.

Les ailes françaises y gagneraient la confiance du public et des lauriers de moins en moins posthumes.

Pierre THIBAULT.

IL AVAIT LU "J'ai tué mon camarade" ET IL A ASSASSINÉ SON AMI

POITIERS, 1er octobre. — Pendant plusieurs heures, les gendarmes avaient interrogé un jeune ouvrier agricol de Pazay-le-Sec, Hormilien, qui venait d'avouer avoir tué son jeune camarade Michel Lebeau, âgé de 11 ans, afin de connaître les raisons de ce crime dont le mobile leur échappait et que l'assassin lui-même ne pouvait expliquer, lorsqu'on découvrit dans la chambre de Hormilien une collection de romans policiers, dont un exemplaire allait donner la clé de l'énigme.

Un de ces romans, intitulé « J'ai tué mon camarade », est, en effet, l'histoire d'un crime absolument semblable, dont les passages essentiels rappellent exactement les circonstances du crime du jeune assassin.

TOUS VOUS LIREZ DEMAIN dans JEUDI-CINÉMA
LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES DU CINEMA
8 fr. HEBDOMADAIRE

AGENCE DE PUBLICITÉ
Cherche femme 30 à 40 ans pour poste
CHEF SERVICE EXECUTION
Bonne instruction, sens organisation, expérience direction personnel. Dactylo, connaissant anglais. Ecr. seult. Curr.-vitæ, emplois occupés, prétentions (discrétion assurée). PUBLICITE ELVINGER, 78, avenue Marceau, PARIS (8e)

A. C. I. 18, rue de la Pépinière téléph. LAB. 20-44 Tous fonds de commerce, locaux, immeubles VENTES — ACHATS

La Société d'Application des Brevets Cotal
exposera au Salon au Stand U. 25, 1er étage

DELAGE
Grand luxe, carrosserie Letourneur-Marchand Boite Cotal, 8 cylindres parfait état Vendue par diplomate cause départ SABlons 95-86

CANADIENNES
FOURRURES MOUTON
Directement chez le FABRICANT
ROBERT GARNIER
2e Rue du Buisson-St-Louis (10e) (Dans la cour) - Métro : Belleville

CONCOURS LEPINE
MM. les Artisans et Inventeurs qui désirent confier la diffusion, la représentation et la vente de leurs fabrications peuvent s'adresser en toute confiance à BOVECID, 73, rue de la Victoire, à Paris. TRI. 70-76.

Président-Directeur général de « France-soir » : A. BLANK.

Vous trouverez ce que vous cherchez dans L'ARGUS DES PROPRIETES ET FONDS DE COMMERCE
Partout 6 frs. Spécimen contre timbres Abt 4 mois 100 frs - CCP NORMA 2039-14 NORMA - 74, Rue du Rocher - Paris-8e

OFFICIERS MINISTERIELS
Et. Me Chassagne, not, Neuilly-sur-Marne (S.-et-O.). Adjudication 5 MAISONS d'hab. à Neuilly-sur-Marne, 6, r Donzelot, 25 et 27, r. Gagny et 12 et 33, bd République. M. à px 30 à 200.000 f. Et 28 Terr. Neuilly-Plais. et Neuilly-s-Mne. M. à px 300 f. à 200.000 f. S'ad. Not.Tél.9 Aut. 113

Etudes de Me VINCHON, Notaire à Reims, 18, rue de la Tirelire, et de Me P.-H. CAIN, Notaire à Reims, 9, boulevard de la Paix. A vendre à Erquy (Côtes-du-Nord), Plage de Caroual HOTEL DES TERRASSES et Fds Comm, Villa contiguë. Adjudication en la Chambre des Notaires de Reims, 44, cours J.-B.-Langlet, le 9 octobre 1946, à 14 heures. S'adresser aux notaires.

LE COIN DU SAVOIR-VIVRE

M. Paul S. (Paris XVe). — Si vous avez détérioré l'escarpin de cette jeune fille en dansant le jiterburg, il est correct que vous lui offriez une paire de chaussures neuves. Un conseil : offrez-lui des Chaussures d'Art LEPICART. Ce geste-là vous rétablira très haut dans son estime.

(*Communiqué*)

Les 11 condamnés à mort seront pendus d'ici 16 jours

SUITE 1

SAUCKEL jarut frappé de stupeur et aucun muscle de sa face ne bougea.

JODL paraissait aussi imperturbable que si on lui avait simplement refusé une décoration.

SEYSS INQUART salua la Cour après avoir entendu la sentence qui le promet au gibet.

VON NEURATH parut choqué, comme un ambassadeur à qui on aurait manqué de respect et SPERR parut légèrement surpris comme s'il s'attendait à pire.

FERONT-ILS APPEL ?

Au cours de la séance du matin, le tribunal avait entendu la lecture des chefs d'accusation retenus contre les accusés. Tour à tour, les juges anglais, américains, russes et français lurent les motifs pour lesquels les 22 dirigeants nazis doivent être condamnés.

C'est le juge anglais Lawrence qui a lu à Goering le texte le concernant. Goering, qui avait manifesté une jovialité encore plus grande que de coutume en arrivant dans le box, est demeuré impassible.

Hess a gardé son air absent habituel, tandis que le juge russe lui lisait ce qui le concernait ; Ribbentrop que le juge américain Biddle regardait droit dans les yeux en énonçant les chefs d'accusation, a gardé tout le temps la tête rejetée en arrière, dans une expression de défi ; Keitel (qui était présent à l'armistice de 1940), Dœnitz, Jodl et von Neurath ont appris la décision du tribunal par la bouche du juge français Donnadieu de Vabres. Aucun accusé n'a bronché en entendant la décision du tribunal.

Trois acquittements

Seuls les acquittements ont été prononcés : ceux de Schacht, de Fritzsche et de von Papen, qui seront libérés dès la fin de l'audience.

A la fin de la séance, de nombreux condamnés sont allés féliciter les trois inculpés qui bénéficient de l'acquittement. Au moment même, d'ailleurs, où l'on annonça que les charges qui pesaient sur Schacht n'étaient pas retenues, tous les coaccusés se tournèrent vers lui, frappé d'étonnement et une agitation comme on n'en avait pas vu au cours du procès régna quelques instants.

GOERING : *pas de circonstances atténuantes*

Le tribunal a maintenu les quatre chefs d'accusation contre Goering, Ribbentrop, Rosenberg, von Neurath, Keitel et Jodl.

En lisant le verdict du principal accusé, le juge Lawrence a déclaré expressément : Aucune circonstance atténuante ne peut être retenue en faveur de Goering. Par exemple, les tentatives de rapprochement avec l'Angleterre que le maréchal de l'Air fit en 1939 avaient pour but réel de laisser les mains libres à l'Allemagne dans l'affaire de Pologne. Goering, déclare le tribunal, a été souvent, sinon toujours, le plus fidèle lieutenant de Hitler. Il a joué un rôle prépondérant dans l'accélération de l'armement et la préparation à la guerre d'agression.

Quant à Ribbentropp, le tribunal juge qu'il a participé d'une manière active à toutes les agressions commises par le Reich depuis l'occupation de l'Autriche jusqu'à l'invasion de la Russie. Il a également joué un rôle important dans l'extermination des juifs.

Contre Keitel, on a retenu en particulier le décret « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard : termes symboliques désignant les personnes à faire disparaître). Des ordres reçus ne peuvent être considérés comme des circonstances atténuantes.

Rosenberg, lui, a été condamné pour son activité dans les territoires occupés de l'Est.

Les Allemands n'attendaient pas d'acquittements

Les premières réactions du public à l'acquittement de Schacht, von Papen et Fritzsche ont été un grand étonnement. Les Allemands étaient en effet convaincus que tous les accusés seraient condamnés.

Le point de vue du tribunal pour les trois hommes acquittés a été le suivant :

Pour Schacht, le tribunal a reconnu qu'il n'avait jamais fait partie du noyau des dirigeants nazis et que ceux-ci le considéraient avec « une hostilité non déguisée ».

Pour von Papen, le tribunal a tenu compte du fameux discours qu'il a prononcé à Marburg, le 16 juin 1934, dénonçant « le règne de la terreur nazie » et qui a entraîné son arrestation. Le tribunal a estimé d'autre part qu'il n'y avait pas de preuve que von Papen ait été favorable à l'occupation de l'Autriche par la force.

Quant à Fritzsche, le personnage le plus terne du procès, le tribunal a reconnu qu'il n'avait jamais été qu'un instrument aux mains de Dietrich pour la diffusion de la propagande nazie à travers l'Allemagne, d'après les directives de Goebbels.

LE BOURREAU DE BUDAPEST EST BLESSÉ PAR UN CONDAMNÉ au moment de l'exécution

BUDAPEST, 1er octobre (dépêche « France-soir »). — A Budapest se déroulent actuellement les procès de nazis hongrois. Des exécutions publiques ont lieu chaque jour et sont souvent accompagnées d'incidents. Ainsi un condamné à la pendaison, luttant avec son bourreau, le blessa. Il fallut cinq hommes pour le maîtriser.

Voici ce que vous paierez au cinéma

Les nouveaux tarifs des cinémas entreront en vigueur dès demain.

Voici les prix extrêmes des places avant et après l'augmentation, dans les diverses catégories de cinémas :

Salles d'exclusivité. — Anciens prix : 40 à 60 ; Nouveaux prix : 60 à 120.
veaux prix : 30 à 50 ; ELAIIELA

Grandes salles du centre. — Anciens prix : 30 à 50 ; Nouveaux prix : 40 à 90.

Grandes salles de province. — Anciens prix : 25 à 40 ; Nouveaux prix : 30 à 70. — 2e catégorie : Anciens prix : 20 à 30 ; Nouveaux prix : 30 à 60.

Cinémas de quartier (Paris et Province). — Anciens prix : 12 à 23 ; Nouveaux prix : 20 à 40. — 2e catégorie : Anciens prix : 10 à 20 ; Nouveaux prix : 10 à 30.

Sachez Danser en 3 leçons SUCCES GARANTI
leçons partic. à toute heure (11 studios, 25 professeurs) : Soirées d'ensemble. Swings, valse, tango, slow, coull cours. LYCEUM DUMAINE-PEREZ, 91, Avenue Villiers WAG. 34-94

FAUTEUILS
CANAPES-LITS et DIVANS
Directement chez le FABRICANT
RUBIN FRERES
33, Fg St-Antoine
Dans la COUR
rez-de-chaussée gauche

FABRIQUE DE
CANADIENNES
FOURRURES MOUTON BLOUSONS
Envoi collection contre remboursement
FOX, 7 rue Charlot (3e) - ARC. 63-06

« L'ACTION AUTOMOBILE » A VISITE POUR VOUS LE SALON
Tout le monde ne peut visiter le Salon de l'automobil mais, chacun peut être exactement renseigné sur les nouveautés présentées au Grand Palais en lisant le numéro spécial de l'« Action Automobile » qui sera en vente à partir du 3 oct.
L'abonnement d'un an (12 nméros : 150 frs) donne droit à ce numéro. Paiement par chèques banquaires ou postaux N° chèques postaux 1981-59 Paris. 84, boul. des Batignolles. Paris-17e

LUMO Détective
TOUTES MISSIONS CONFIDENTIELLES
Enquêtes, Surveillances, Filatures
42, Chaussée-d'Antin (9e) - TRI : 66-06

IL S'EN PASSE DES CHOSES

A L'ETRANGER

- **JERUSALEM** : Des scaphandriers viennent de découvrir à Haifa une bombe sous-marine. Cinq juifs ont été arrêtés (A.F.P.)
- **TOKIO** : Koumira, condamné à mort pour avoir violé et étranglé dix-huit femmes, a demandé aux M.P. de Mac Arthur de ne pas mourir étranglé (A.F.P.)
- **MONTREAL.** — M. Jouhaux a déclaré au congrès du B.I.T. que les ouvriers devraient prendre part à la direction des entreprises privées (A.P.).
- **BOMBAY.** — Sept cas isolés d'attaque à l'arme blanche, hier, à Bombay, où la situation est plus calme (A.P.).
- **LAKE SUCCESS.** — L'U.R.S.S. s'est refusée à participer aux dépenses qu'occasionnera l'activité de l'organisation internationale des réfugiés. (I.N.S.).
- **LONDRES.** — L'organisation Internationale du Tourisme veut la suppression des visas et des passeports. (I.N.S.).

EN FRANCE

- **PARIS** : Des opérations de police se sont déroulées hier soir dans le 12e arrondissement et dans le quartier Barbès-Clichy. 450 personnes ont été interpellées, 90 ont été conduites au poste pour vérification.
- **PARIS** : Des éléments trotskistes ont organisé une contre-manifestation à une réunion P.R.L. Les manifestants ont été dispersés sans incident.
- Dans un garage de la rue de Charonne, des voleurs ont enlevé la voiture de M. Vergnolles, président du Conseil municipal de Paris.
- **CLERMONT-FERRAND** : La Cour de justice de Riom a prononcé hier dix condamnations à mort par contumace. Il s'agit de Henri Neyrond, Paul Dauthon, Odette Lebé, Albert Roth, André Lajoie, Gilbert Charron, Raymond Berdelat, Marcel Pons, Jean Delorme et Nicolas Romanos.
- **GRENOBLE** : Trois nouveaux corps ont été retirés des débris de l'avion américain qui s'est écrasé le 29 août dernier sur l'Obion.
- **MONTPELLIER** : Pierre Crespin, 19 ans, ayant volé une voiture à Mende, invita un camarade, Jean Martin, 21 ans, à faire une promenade. La voiture capota et Martin fut tué sur le coup.
- **DIJON** : Deux agents du S.R. allemand, jugés en juillet dernier, ont été arrêtés à Dijon.

Il s'agit de Pierre Chaussard, attaché à la police auxiliaire de la S.N.C.F. à Chalon-sur-Saône, et de Georges Pillot, indicateur d'un agent de la Gestapo.

Débat sur le ravitaillement à l'Assemblée

LE VIN SERA RÉQUISITIONNÉ dans les cas exceptionnels

Après la loi électorale, l'Assemblée aborde le problème du ravitaillement.

La commission du Ravitaillement désire inquiéter les producteurs. La commission de l'Agriculture s'y refuse.

M. de Semaisons (P.R.L.) ne veut pas qu'on touche à la paysannerie.

— Si l'on vient réquisitionner chez moi, je ceindrai mon écharpe de faire et demanderai aux paysans de se saisir de fourches...

M. Yves Farge essaye de remettre de l'ordre dans la discussion, qui tourne à la confusion la plus absolue, chacun défendant un point de vue très particulier.

M. Yves Farge demande des armes pour mettre au pas les intermédiaires, ceux de la viande comme ceux du vin.

— Si, dit-il, nous obtenons aujourd'hui les moyens que nous demandons, dans le courant de la semaine prochaine nous pourrons intervenir sur place et les villes auront du vin...

Puisse cette promesse ne pas tomber à l'eau...

Il est finalement admis que les réquisitions à la production n'auront lieu que dans des cas exceptionnels, après consultation des organismes intéressés, c'est-à-dire C.G.A. et C.G.T.

400 DÉMISSIONS à l'Union gaulliste

On annoncera sous peu, déclare-t-on dans les milieux bien informés, la démission de 400 militants de l'Union gaulliste. Parmi ceux-ci figureraient des députés et de hautes personnalités.

Comment vivrons-nous cet hiver ?

Pas de "coupures de courant" ...si l'hiver est doux

SUITE 2

se chauffer, s'éclairer, faire sa cuisine, en un mot « vivre à l'électricité ». Nous y arriverons en 1950, ainsi que le prévoit du moins le programme du ministère de la Production industrielle. Il faut, pour cela, que les plans d'aménagement hydro-électrique soient entièrement réalisés et que soient réglées le plus vite possible les questions administratives qui, c'est le cas pour Tignes, par exemple, y mettent obstacle.

Mais nous ne sommes pas encore en 1950. Nous vivons à une époque d'urgence où seuls comptent les lendemains immédiats.

Que se passera-t-il l'hiver prochain ?

Chaque Français pourra-t-il recevoir les 650 Kws-heure dont il est censé avoir besoin ?

Chacun sait que l'énergie électrique provient de deux sources : le charbon pour 40 %, la houille blanche (énergie hydro-électrique), pour 60 %.

Nous avons exposé dans notre numéro d'hier la situation charbonnière de la France. Il ressort de cette étude que la production suffira largement à couvrir les besoins de l'industrie de la S.N.C.F., du gaz et de l'électricité.

Voici quelques précisions supplémentaires sur la part du charbon dans l'alimentation de la région parisienne en courant électrique.

Les stocks se montent actuellement à 172.000 tonnes, ce qui représente 15 jours de réserve. La consommation est de 10 millions de kilowatts par jour, nécessitant 8.000 à 10.000 tonnes de charbon (un kilo de charbon produit un kilowatt-heure). Treize trains suffisent à en assurer chaque jour le renouvellement.

Mais la situation de Paris dépend évidemment de la situation de la France, dont la consommation était en moyenne de 68 millions de kws-heure par jour en 1945 et qui semble devoir s'élever à 80 millions en 1946. En employant le seul charbon, cela revient à une dépense de 80 tonnes par jour, soit 29.200.000 tonnes pour toute l'année. Le plan général de l'économie française ne permet pas d'affecter plus de 12.500.000 tonnes à la fabrication de l'électricité.

Restent donc 16.700 millions de kilowatts, qui devront provenir de l'énergie hydro-électrique.

C'est là que réside l'inconnue.

Le rendement des installations hydro-électriques dépend, en effet, avant tout, des conditions atmosphériques qu'il est impossible de prévoir plus d'une semaine à l'avance.

Il suffit, en effet, d'un brusque coup de froid pour geler l'eau des rivières et des barrages, et par là, arrêter complètement la production d'une ou même de plusieurs régions.

C'est donc si l'hiver est rigoureux, alors que la demande de charbon pour les besoins du chauffage augmentera considérablement, et qu'il ne pourra pas remplacer, même provisoirement, les barrages déficients que les risques de nouvelles restrictions se feront sentir.

Il se peut, dans ce cas, qu'un plan de détresse analogue à celui qui fut appliqué l'an dernier, soit mis en service. Par contre, si l'hiver est doux, il est probable que, malgré une faible baisse du débit des centrales pyrénéennes et du Massif Central, il ne sera rien changé au système de contingentement actuel dont l'application est en sommeil depuis le printemps. Les infractions n'étant jamais sanctionnées, on peut dire que la consommation d'électricité est pratiquement libre.

Souhaitons donc qu'un hiver doux, tout en réduisant nos difficultés de chauffage, nous assure le maintien de cette situation.

Pour le gaz le moment critique est passé

Le problème du gaz peut être considéré sous un angle encore plus optimiste.

La consommation passe, en effet, par un maximum à la saison chaude, la plupart des ménagères abandonnant alors la cuisinière au charbon ou au bois pour faire leur cuisine au gaz, plus rapidement et avec moins de fatigue.

Il est vrai que l'hiver, les installations de chauffage au gaz font pencher la balance de l'autre côté. Mais à l'heure actuelle, leur nombre est très peu élevé et leur consommation peut être considérée comme négligeable au regard de celle des autres appareils domestiques.

Les stocks de marche s'élèvent actuellement à 360.000 tonnes de charbon, ce qui représente 20 jours de réserve ; c'est la quantité normale d'avant-guerre.

Le mois critique a été juillet. Les stocks de marche étaient alors réduits à 140.00 0tonnes, soit 10 jours de réserve.

Cela tenait surtout à la mauvaise qualité du charbon que nous recevions à cette époque. Ses principales caractéristiques doivent être : beaucoup de matières volatiles et peu de cendre.

Depuis le mois de septembre 1946, nous recevons du charbon américain qui nous permettra d'obtenir un meilleur rendement. Les envois sont prévus pour jusqu'à la fin de décembre à un rythme accéléré et en quantités de plus en plus considérables.

Sur ce point au moins, les ménagères peuvent donc être rassurées.

DEMAIN :

Pommes de terre et légumes secs

RENDEZ-VOUS au BAR POCCARDI
9, Bd des Italiens - RIC. 74-35

M. MARY, Imprimeur 100, rue Réaumur.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.
E G France-soir 3

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME No 507

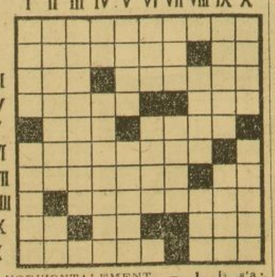

HORIZONTALEMENT. — I. Il s'a: commode mai des idées anciennes (10 lettres). — II. Chacun l'est obligatoirement quelques années (7). Métal (2). — III. Sert dans l'industrie des cuirs (3). Pas du domaine imaginaire (6). — IV. Une poignée de dattes fait son repas (5). Prodhom (3). — V. D'une formule liturgique (3). Un des patrons des chirurgiens (4). — VI. Qui exerce réellement une charge (8). — VII. Caractère d'une voix. Resserrer.

VERTICALEMENT. — I. Borne à chaque extrémité du cirque romain (4 lettres) Epaulard (5 l.) — II. Instrument de musique (7). Préfixe (2). — III. Est souvent anonyme (8). — IV. Article (2). Premier lit (7). — V. Il est nécessaire à l'enfant (4). Qui a subi une altération (5). — VI. Qui a vu le jour (3). Ne laissa pas dans l'oubli (4). — VII. Ancienne mauvaise conseillère (3). Patrie d'un écrivain russe (4). — VIII. Polit (4). Dieu bienfaisant (3). — IX. Qui subit toutes les influences (5). On y cultive des primeurs (4). — X. Elles se succèdent les unes aux autres (4) Qui devra être rendu (5).

Solution du problème No 506

HORIZONTALEMENT. — I. Bersagtier. — II. Adoucie. La. — III. Restituées. — IV. Ane. Darses. — V. Tien. — VI. Octo. Etier. — VII. Ure. Rêve. — VIII. Io. Patagon. — IX. Nive. Aiée. — X. Asciste.

VERTICALEMENT. — I. Baragouina. — II. Eden. Crois. — III. Rosette. — IV. Sut. Io. Pec. — V. Actide. Ba. — VI. Gitane. Tas. — VII. Leur. Trait. — VIII. Espiègle. — IX. Eiée. Evoé. — X. Ressériner.

EN RÉCLAME
MÉNAGÈRE GRAND LUXE
37 pièces : 12 cuillères, 12 fourchettes, 12 cuillères à café, 1 louche
625 Francs
Métal ORFEVRALUX garanti.
Modèles : style ou moderne
Envoi contre remboursement
RÉGIAL 120, Rue de Rivoli
Service Expédition N° 6
Métro : CHATELET PARIS - 1er

PRIX SENSATIONNELS
CHAMBRES SALLES A MANGER STUDIOS, etc....
COZETTE
162, Bd Magenta, Paris
MÉTRO : BARBÈS-ROCHECHOUART
CATALOGUE N° 1 sur demande
COSY COMPLET 2 Personnes Garni Tissu (Coloris au choix) Literie comprise à partir de 16.200 Frs

BOURSE DE PARIS

MARDI 1er OCTOBRE

Marché ferme et actif sur presque toute la ligne. La hausse de Suez et des banques a été particulièrement remarquée.

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
3 % perpétuel	92 ..	92 20	F. mot. Truyère	2.540	2 540 ..
3 % 1878-90	97 ..	96 40	Signaux Electr.	10.000 ..	9.970 ..
5 % 1920	139 ..	139 ..	T. S. F.	1 290 ..	1.375 ..
3 1/2 % 1942	99 45	99 60	Thomson	802 ..	794 ..
3 % 1942	92 25	92 30	Citroën N.	2 690 ..	2.355 ..
3 % 1945	92 20	92 30	Forges Nord-Est	1 642 ..	1 619 ..
Caisse aut. 5 % 38.	127 ..	127 15	Jeumont	1 190 ..	1 195 ..
Oblig. 4 1/2 % 33.	1.289 ..	1 290 ..	Fco-Belge Ch. fer	19.495 ..	19.175 ..
— 4 % 34	1.191 ..	1.195 ..	Denain-Anzin	3 550 ..	3.600 ..
7 % 1924 $ 1.000	145000 ..	145500 ..	H. F. Saulnes	1 220 ..	1 250 ..
4 % 1939 Fl. 1.000	79.000 ..	79 500 ..	Peugeot	1 750 ..	1.740 ..
Obl. Banque de France	6.605 ..	6.600 ..	Saut-du-Tarn	3.200 ..	.....
B. N. C. I.	979 ..	975 ..	Schneider	5.710 ..	5 800 ..
C. N. E.	1 770 ..	1 770 ..	Senelle-Maubeuge	1 650 ..	1.640 ..
Crédit Lyonnais	1 795 ..	1 785 ..	Tréfil. Havre	2.450 ..	2 460 ..
Société Générale	1 891 ..	1 885 ..	Béthune	2.026 ..	2 025 ..
Bque Afrique Occid.	2 650 ..	2 775 ..	Charb. Tonkin	2 650 ..	2.590 ..
— Indochine	8.350 ..	8 250 ..	Aniche	1 605 ..	1.605 ..
Crédit National	3.425 ..	3.390 ..	Anzin	1 001 ..	975 ..
Bque H. Fco-Argent.	3.070 ..	4 095 ..	Blanzy	1.900 ..	1 900 ..
— de Paris	1 325 ..	1.350 ..	Courrières	603 ..	601 ..
— Transatlantique.	795 ..	.....	Lens	770 ..	750 ..
B. U. P.	843 ..	852 ..	Penarroya.	1 246 ..	1 290 ..
Cie Algérienne	1 648 ..	1 725 ..	Ugine	1 499 ..	1 500 ..
Crédit Comm. France.	1 995 ..	1 992 ..	Givet-Izieux.	5 795 ..	5.550 ..
— Industr Comm.	948 ..	970 ..	Kali	2 975 ..	2 990 ..
— Foncier France	7 075 ..	6 980 ..	Kuhlmann.	1 306 ..	1.300 ..
— Forcier Indoch.	745 ..	760 ..	Péchiney	2 085 ..	2 110 ..
Marseillaise Crédit	1.400 ..	1.400 ..	Rhône-Poulenc	2 078 ..	2.130 ..
Suez	51 750 ..	51 900 ..	Saint-Gobain.	3 900 ..	3 850 ..
— jouiss.	41.000 ..	40 760 ..	Port Rosario	17 400 ..	17 050 ..
— fondat.	39 500 ..	39 500 ..	Chargeurs Réunis.	5.750 ..	5 560 ..
— civile	14 995 ..	14.750 ..	Transatlantique	428 ..	408 ..
Ch. fer B.-Aires	2 290 ..	2 400 ..	Brasserie Quilmès.	35 760 ..	35 500 ..
Métropolitain	980 ..	.....	Say	1 300 ..	1 318 ..
Paris, Industrie	982 ..	1.025 ..	Saint-Raphaël.	43.700 ..	42 850 ..
Santa-Fé (Ch. fer)	3 660 ..	3 625 ..	Canadian Pacific	1 660 ..	1.650 ..
Shanghaï (Tramw.)	1.491 ..	1 550 ..	Central Mining	9 925 ..	9 900 ..
Docks Marseille	2.600 ..	2 725 ..	Geduld.	2 770 ..	2 790 ..
Eaux (Cie Gle)	1 475 ..	1.418 ..	Rio-Tinto	6 300 ..	6 345 ..
Lyonnaise des Eaux	1 240 ..	1.249 ..	Union Corporation	5.600 ..	5 590 ..
Aisthom	1.008 ..	995 ..	Azote.	7.495 ..	7 645 ..
C. P. D. E.	1 302 ..	.....	Royal Dutch.	6.890 ..	.....
Génér. Electricité	5.598 ..	2 700 ..	Nestlé	45.000 ..	46 000 ..
Energie Industr.	1.330 ..	1 330 ..	Suédoise Allum.	885 ..	910 ..

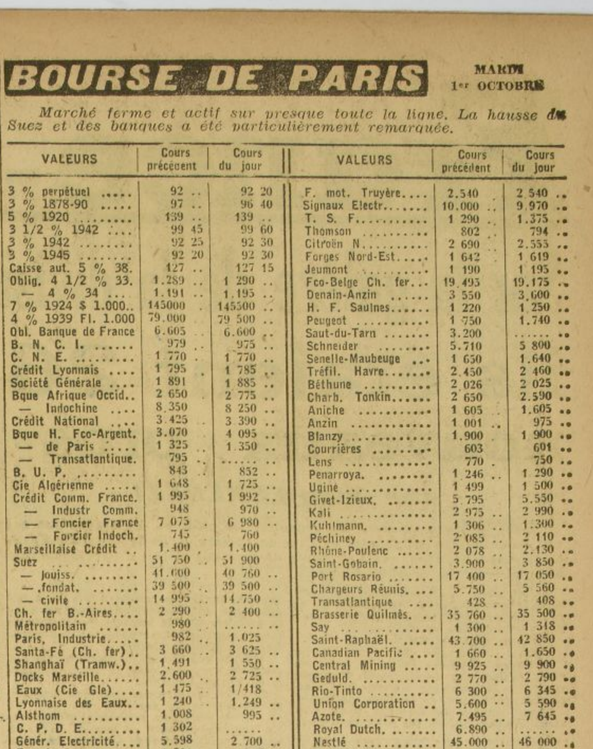

LE NUMERO SPECIAL SUR LES COLLECTIONS
ELLE
paraît sur 28 pages en 5 couleurs sans augmentation de prix
15 fr

GRAND CHOIX TAPIS HAUTE LAINE ET ORIENT PRIX BAS
STUDIO DU MEUBLE TRI. 68-19
52 CHAUSSÉE D'ANTIN

A partir du VENDREDI 4 OCTOBRE vous lirez dans
COMBAT
un grand roman inédit
d'ARTHUR KOESTLER
Auteur de « LE ZERO ET L'INFINI »
LA TOUR D'EZRA

COURS GRATUITS
Pour la formation d'Agents Supérieurs du Commerce Extérieur
La réouverture des Cours Professionnels pour la formation d'Agent supérieur du Commerce Extérieur est fixée au lundi 28 Octobre 1946 à 19 heures. S'inscrire : Association nationale d'Expansion Economique, 106, Boulevard Malesherbes. Téléphone : CAR. 48-77.

LE ROLE DES PLASTIQUES
Le 20e Congrès International de la Chimie Industrielle qui vient de se réunir à la Maison de la Chimie, a mis en lumière le rôle des plastiques dans le rééquipement industriel mondial. Les plastiques, dont les grands maîtres sont les Américains, notamment avec le Nylon, se sont vu opposer la nouvelle découverte française : le « Coria », dont on ne connaît actuellement que certaines applications mécaniques et aussi les réalisations en maroquinerie, bonnetterie, sellerie, couture, etc. Un brillant avenir et de multiples débouchés restent ouverts à cet enfant de la science française.

HOTEL « LA NEVA »
STUDIOS A LA JOURNÉE
9, RUE MONSIGNY - OPE 57-64

ACHAT TRES CHER BIJOUX
23, Bd des Italiens. ELIF. (Expert grat.)

PAYONS DE SUITE PLUS CHER BIJOUX
Brillants — Perles — Argenterie, etc...
MICHEL 6, Place Madeleine (2e étage)
Exp gratis N'est pas en boutique

ACHAT BIJOUX Les Précieux 3 rue AUBER (PLACE OPERA)
ACH. TR. CHER BIJOUX Exp. grat.
27, Bd Italiens, Horlogerie Suisse.
ACHAT très cher comptant BIJOUX
5, Boul. de Strasbourg - (Bureau 1er étage)

JE N'AI QU'UN REGRET
c'est de n'avoir pas connu plus tôt l'ECOLE UNIVERSELLE
nous disent des milliers d'élèves en nous remerciant de l'enseignement par correspondance qui les a conduits au succès. Epargnez-vous ce regret en demandant dès aujourd'hui à l'Ecole Universelle, 59, Boulevard Exelmans, Paris, celle de ses brochures qui vous intéresse. Envoi gratuit par courrier.
B. 10.200 : Etudes secondaires complètes depuis la onzième jusqu'aux classes de Lettres supérieures et Math. supérieures, préparation aux examens de Bourses et au Baccalauréat (toutes séries).
Br 10.201 : Classes prim., Brevets
Br 10.202 : Lic (Droit, Sc., Lettr.).
Br. 10.203 : Grandes Ecoles spéciales
Br 10.204 : Carrières administratives
Br. 10.205 : Industrie, Travaux publics, Certificats d'aptitude profession.
Br. 10.206 : Carrières de l'Agricult.
Br. 10.207 : Carrières du Commerce. Certificats d'aptitude professionnelle.
Br. 10.208 : Orthog., Rédact., Calcul, Ecriture.
Br. 10.209 : Langues étrangères.
Br. 10.210 : Air, Radio, Marine.
Br. 10.211 : Carrières du Dessin.
Br. 10.212 : Musique théor. et instr.
Br. 10.213 : Coupe, Couture, Mode.
Br. 10.214 : Secrétariats.
Milliers de brillants succès aux Baccalauréats, Brevets et tous examens et concours.
ECOLE UNIVERSELLE - 59, Boul. Exelmans, PARIS

OCTOBRE MOIS DU MEUBLE
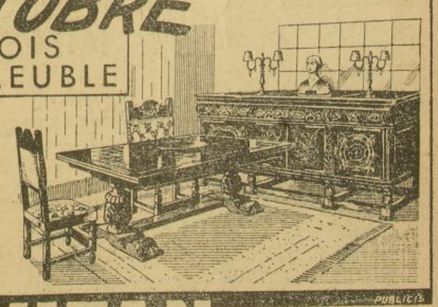
LEVITAN PRÉSENTE LA PLUS BELLE EXPOSITION DE L'ÉPOQUE
63, Bd MAGENTA - PARIS
(MÉTRO : GARE DE L'EST)
Catalogue Gratuit sur demande
LIVRAISONS GRATUITES DANS TOUTE LA FRANCE

« LA PARADE » de la Compagnie HUSSENOT-GRENIER, les créateurs d' « ORION LE TUEUR » qu'on applaudira à l'A. B. C. dans le programme du 4 octobre, dont JEANNE AUBER et LILY FAYOL sont les vedettes.

France-soir

Sur la galère de la division nationale ils étaient 26 nouveaux « pros »

par Jean ESKENAZI

C'est toujours amusant de consulter les chiffres. La statistique est une science bien troublante et l'ancien sociétaire de la Comédie-Française, Léon Bernard, avait coutume de dire que c'était « l'art d'énoncer avec sérieux des chiffres faux ».

Je lui laisse la responsabilité de cette boutade comme je vous demanderai de ne pas attacher une importance excessive aux fruits (?) de mes méditations.

Mais, de quoi s'agit-il ?

Voilà...

Je me suis amusé à passer en revue les vingt équipes qui participèrent dimanche dernier à la neuvième journée du Championnat de France de Division nationale.

Vingt équipes représentent deux cent vingt joueurs. Or, sur ces deux cent vingt joueurs, savez-vous combien il y en a qui ont signé une licence professionnelle pour la première fois de leur carrière ? Exactement vingt-six. C'est peu... ou beaucoup. Question d'interprétation.

— C'est peu, diront les uns, car sur ces vingt-six il y a majorité de Nord-Africains et de Franco-Polonais.

En effet, les premiers comptent neuf représentants et les derniers, cinq.

— C'est beaucoup, rétorqueront les autres. Un équipier premier — surtout avec un championnat aussi rude — ne se découvre pas ainsi d'emblée...

Je serai très « Ponce-Pilate », je l'avoue, et je ne prendrai pas parti dans le débat.

On ne m'empêchera pas, malgré tout, de trouver pénible que le football parisien, qui fut naguère une pépinière si remarquable du football français, ne soide sa contribution que par le seul Hon, qui portait l'an passé les couleurs de Saint-Maur.

On ne m'empêchera pas de déplorer que des clubs qui sont les phares de régions très importantes, n'aient pas trouvé dans leur coin quelques solides équipiers, à défaut d'étoiles.

On ne m'empêchera pas de déclarer qu'il est navrant qu'un club aussi glorieux que le Red Star n'ait pas été capable de former un seul équipier premier... et ce dans l'espace de plusieurs saisons.

Nous l'avons dit — et nous le redisons — le seul salut du football français, c'est de produire, toujours produire en ayant un plan de « fabrication » cohérent.

C'est par l'écrémage successif que les Britanniques parviennent à dégager une élite.

On ne voit pas ce qui empêche les clubs professionnels d'en faire autant.

Cela ferait bien l'affaire des trésoriers, car à force de signer des chèques pour tous les simili-Ben Barek d'Afrique du Nord ou pour toutes les étoiles de passage, ils doivent vraiment commencer à avoir des ampoules aux mains !...

« KING KONG » à Saint-Etienne

M. Stusak, le manager tchèque bien connu, est parti ce soir pour Prague, d'où il ramènera le célèbre keeper national tchèque Karel Finek, que vient d'acquérir Saint-Etienne.

Karel Finek, que les foules parisiennes ont surnommé « King Kong » est considéré comme le « portier » mondial numéro 1. C'est un splendide colosse, âgé de 25 ans, qui termine son service militaire le 15 octobre.

Il fut tout récemment, à Bratislava, porté en triomphe à l'issue du match U.R.S.S. - Tchécoslovaquie. C'est une acquisition unique que vient de faire Saint-Etienne.

Paul SELIGMAN.

● *Le Rapid de Vienne, leader du championnat d'Autriche de football, a confirmé ses prétentions en triomphant d'Austria, par 3 buts à 0.*

On se serait cru aux Six Jours dans le rapide d'Espéraza

(De notre envoyé spécial André COSTES)

ESPERAZA, 1er octobre. — En parcourant le wagon-lit du rapide de Perpignan, on aurait pu se croire dans les guitounes du bord de la piste, le soir des Six-Jours. Les compartiments-couchettes étaient transformés en guitounes. Ils étaient encombrés de roues et de valises. Et en jetant un coup d'œil, l'on pouvait voir les coureurs cyclistes étendus comme sur des bancs de massage et les masseurs en action.

Louis Caput, revenu de Bruxelles dans la journée d'hier, était le premier prêt à se coucher.

— Je suis fatigué, dit-il, je ne suis pas encore rompu à tous ces déplacements. Je n'arrive pas à récupérer en voyage.

On trouvait un peu plus loin André Brûlé et Muller.

Si Brûlé n'a pas le moral très brillant, Muller, par contre, est décidé à se faire remarquer. Il nous confie ses espoirs :

— En dépit des recommandations, je n'arrive pas à refréner mes ardeurs. Je reconnais que dimanche dernier j'ai encore fait beaucoup d'efforts inutiles dans le circuit de Paris. Mais à Espéraza, j'aurai pour moi la distance sur 150 kms et l'obligation pour tous de suivre les démarrages puisqu'il y aura un sprint à disputer à chaque tour de 7 kms.

Brûlé semblait pensif. Nous lui avons demandé ce qu'il méditait, alors que le rapide roulait à 80 kms à l'heure dans la nuit :

— Je me demande, répondit-il sérieusement, ce qui arriverait si le train loupait l'entrée du tunnel ?..

Bonne nuit !

Mario Ricci ne viendra pas à Espéraza. On a appris qu'il n'avait pu obtenir son passeport à temps. Après le massage, Adolpho Léoni, qui continuait à suivre des cours à l'Université de Rome, fut plongé dans un ouvrage technique. Nous lisons le titre : « Le chef de l'administration industrielle ». Léoni discute d'ailleurs volontiers des avantages et des inconvénients de la taylorisation. Dans une autre cabine, Serse Coppi lit « Record » :

— Je crois que c'est dans ce journal que je m'initierai aux Français car on relate beaucoup de petites histoires sur les champions que je veux apprendre à connaître.

Quant à Fausto qui, le premier, a reçu les soins de l'élégant Pélizza, il a vivement fermé sa porte pour trouver quelques instants de tranquillité en tête-à-tête avec la signora Coppi.

Des mécontents dans la fête

Et tout ce monde s'est retrouvé à peu près dispos ce matin, à 9 heures, dans la petite cité d'Espéraza, où les charpentiers s'affairent à aménager les installations du circuit. Le Grand Prix a amené beaucoup de monde. Les coureurs eux-mêmes sont logés dans les pays environnants, dans un rayon de 10 à 15 kms. Il est donc difficile de les joindre tous.

Mais nous rencontrons Roger et Guy Lapébie qui ont enlevé les 23 heures de Montpellier, car la 24e ne fut pas courue, à la suite d'un violent orage. Les deux frères se plaignent d'avoir très mal dormi. Ils sont même à bout de forces à force de ne pas dormir !

— Impossible de trouver un lit confortable depuis la fin de la course de Montpellier. Pour un peu, nous refuserions de prendre le départ...

Mais le soleil et l'ambiance de fête des petits villages qui ont été et continuent à fêter (ce fut le cas à Saint-Michel (patron des chapeliers) leur feront sans doute prendre une décision favorable.

HISTOIRE DE BOYAUX... OU DE PRESTIGE

Il fallait s'y attendre. Après le football, le cyclisme. La F.F.C. a rompu avec la F.S.G.T.

Dans un communiqué en sept points, le Comité directeur fédéral fait le procès de l'activité de la Fédération travailliste.

On y relève quelques contradictions.

C'est ainsi qu'au premier paragraphe il est dit « qu'il est immoral et injustifiable » que des coureurs puissent se servir du matériel qui leur est confié par une société pour disputer des épreuves d'une autre Fédération.

Tandis qu'au paragraphe 2, on reproche aux coureurs de percevoir des boyaux des deux côtés...

Le quatrième paragraphe critique le caractère politique de la F.S.G.T. (ce qui n'est pas nouveau) et au 5e on constate le ministre de la Production Industrielle — ce qui n'est sans doute pas faire de la politique.

Les véritables raisons de la décision de la F.F.C. apparaissent aux paragraphes 3, 5 et 6.

Ce sont le grossissement des effectifs cyclistes de la F.S.G.T. (6.600), l'organisation d'un véritable championnat de France réunissant les représentants de 19 Comités régionaux, le déplacement d'équipes nationales françaises travaillistes à l'étranger : Angleterre, Suisse, Roumanie.

Bref, la F.F.C. se sent atteinte dans son prestige et c'est pourquoi elle somme les coureurs et les sociétés de choisir : eux ou nous !

Les conséquences d'une telle décision peuvent être graves dans certaines régions, notamment sur la Côte d'Azur où les épreuves les plus nombreuses et les mieux dotées ont été, cette année, celles de la F.S.G.T.

Grâce au régime de liberté qui avait été admis après la libération, on avait pu réunir depuis deux ans, au départ des courses de province, des lots suffisamment importants. Grâce au nombre d'épreuves qu'ils disputaient de part et d'autre, des coureurs sans fortune avaient pu faire face aux frais élevés que nécessite la pratique du cyclisme.

Que va-t-il advenir de ces épreuves et de ces coureurs ?

A. BAKER D'ISY.

La main droite de TONY ZALE est sérieusement abîmée

Une information de source américaine et absolument certaine, nous confirme que Tony Zale, bien qu'il ait triomphé de Graziano par k.o. au sixième round, s'est très sérieusement abîmé la main droite à la deuxième reprise au moment où il subissait la vigoureuse attaque de Graziano. Une éventuelle rencontre entre Marcel Cerdan et le champion du monde des moyens est, de ce fait, renvoyée à Pâques ou à la Trinité, car Zale est tenu de rencontrer Graziano en match revanche avant mars 47.

Mais cette considération n'écarte pas, au contraire, la possibilité d'un combat entre Graziano et Cerdan. Ce match pourrait se dérouler aux U.S.A., en décembre.

Salomons est à Paris

Jack Salomons, organisateur londonien, est arrivé à Paris en fin de matinée. Il est actuellement en conversation à l'hôtel Claridge avec ses confrères parisiens. Il s'agit, bien entendu, de trouver la date et le lieu où doit se dérouler le championnat d'Europe des poids moyens entre Hawkins et Cerdan.

En attendant, Marcel Cerdan joue au football à Casablanca.

Jo Longuan, un des organisateurs parisiens, occupe ses nerfs, quelque peu railés, en mettant sur pied à Wagram un intéressant tournoi international de milords qui se disputera dans cette salle le 17 octobre.

Georges Vartanian, Ménozzi, Tony Murri et le jeune Lefranc, de Melun, ont déjà fait parvenir leur engagement.

Georges SCHIRA.

Chefdhotel renonce au football !

Robert Chefdhotel a-t-il enfin pris conscience de ses possibilités ? Il se pourrait ; toujours est-il qu'à l'issue du match France-Finlande, il assurait renoncer, pour cet hiver, tout au moins, à la pratique du football.

Or, jusqu'à présent, Chefdhotel avait, à ce point, préféré le football à l'athlétisme, qu'il s'était toujours refusé à sacrifier quoi que ce soit dans ce sens.

Mais ce sacrifice, Chefdhotel pense qu'il ne pourra vraiment le faire quand qu'il pourra, lui, consacrer à l'entraînement tout le temps nécessaire.

— Je ne puis galoper chaque jour à travers bois comme plusieurs de mes « confrères », et me présenter par conséquent en état d'infériorité.

Je voudrais, mais aussi, bénéficier de circonstances favorables : être, par exemple, moniteur d'éducation physique.

Tissot a nettement plus de 70 mètres dans les bras, c'est du moins ce qu'affirmait le Finlandais Rautavaara qui ne cachait pas son étonnement de voir le Français lancer son élan. Tissot, incontestablement, est le type même du lanceur, qui devrait dépasser les 15 mètres au poids et les 48 mètres au disque.

Mais il lui faudrait, pour acquérir la technique nécessaire, un stage en Amérique ou dans les pays nordiques. Et c'est là que l'affaire se complique...

Robert MARCHAND.

L'EQUIPE ANGLAISE qui courra au Bois le Grand Prix Automobile du Salon SE RENFORCE

La Fédération motocycliste n'a pas autorisé l'épreuve des motards

L'équipe anglaise pour le Grand Prix Automobile du Salon, qui sera couru dimanche au Bois de Boulogne, sous le patronage de « France-soir » et « Record », se renforce. Ansell, un conducteur de l'écurie Era, vient de régulariser son engagement auprès de l'U.S.A.

Avec le prince Bira, avec Parnell, Ansell, Brookes et Abecassis, l'équipe britannique est bien armée.

La curiosité sera constituée par la voiture d'Abecassis, C'est une Alta de 1.500 cmc., une machine dont les techniciens français de la course ont beaucoup parlé et qu'on n'a pas encore vue en compétition en France.

Le veto de la Fédération motocycliste

Les coureurs motocyclistes ont manifesté le désir de courir, dimanche, au bois, avant les bolides sur quatre roues. Ils ne le pourront pas, l'U.S.A., qui organise a reçu une réponse négative à la demande d'autorisation qu'elle avait fait auprès de la Fédération motocycliste. L'épreuve n'étant pas inscrite au calendrier ne peut avoir lieu, ont dit les pontifes motocyclistes.

Heureusement que l'Automobile Club de France est plus compréhensif et plus sportif !

Petit espoir pour les petites cylindrées

Les conducteurs des voitures de petite cylindrée (jusqu'à 1.100 cmc. avec compresseur et jusqu'à 2 litres sans compresseur) sont aussi candidats pour courir au bois, ce qui prouve l'intérêt de notre Grand Prix du Salon pour les conducteurs.

L'affaire est à l'étude. Si l'horaire du programme le permet, les conducteurs de petites cylindrées seront au départ, étant bien entendu qu'il ne peut être question de diminuer la distance (250 kilomètres) du Grand Prix des bolides.

De toute façon, soyons certain que, dimanche, la saison des courses se terminera par un beau Grand Prix du Salon.

Fernand LEGOUGE.

Au Central, CABOCHE doit battre HERNAULT

Lucien Caboche — le bien nommé car il a la tête dure ! — est un welter solide et courageux. L'an passé il a été battu, de peu, par Omar le Noir et Walter Momber. Nous avons eu l'occasion de constater que le poulain de Maurice Trickri a réalisé depuis de réels progrès. Il est évident que si notre Nordiste parvenait à ajouter aux « qualités physiques » de son style la subtilité de son excellent professeur, Caboche se situerait, envers et contre tous, au premier plan. Mais déjà, ce soir (20 h. 30), au Central, Caboche devrait battre Noel Hernault dont la boxe, fort classique, manque de poids et d'efficacité.

Salvatore, de Pantin, n'a pas réussi tout ce qu'on attendait de lui. Mais tout de même l'espoir de Lepesant, Girard Denis, sera soumis à rude épreuve : « celle du « punch » ; un « punch » quelque peu émoussé, mais encore redoutable. Ces deux matches sont bien encadrés : ce'st du « bon Central » façon avant-guerre...

Georges SCHIRA.

○○

● *Une rencontre France-Belgique de tennis de table, comptant pour le premier tour de la Coupe d'Europe, se disputera à Paris, Salle Wagram, ce soir à 20 h. 30.*

Anglais et Irlandais ont renoué ...sur le terrain !

A Dublin, l'Angleterre a rencontré — pour la première fois depuis 1912 — l'équipe d'Irlande. Les Irlandais (dont plusieurs jouent... dans des clubs professionnels britanniques) n'ont succombé que d'un but (1-0).

BOXE A WAGRAM

Jeudi 3 octobre, à 20 h. 30

Jean WANES c/ Walter MOMBER
François HERMAL c/ GAIS
et cinq autres combats

Location : salle Wagram, ETO. 30-03
L. O. S. A. (Club des Cinq), 13, faubourg Montmartre, PRO. 69-85

DEMANDES D'EMPL. 30

Secr STENO-DACTYLO exp. bon éduc. et réf., cap. réd. courrier rapte à recev. clientèle, bon présentation, PIQUEREL, 180, rue Bienvenüe, PARIS LEC. 60-68.

Dactylo dem. empl. après-midi, préf. côté Charenton, André, 82, rue Saint-Maur, Maisons-Alfort.

Sténo-dact. possèd. mach., ch. trav. à domicile. Ecr. N° 74. Fr-soir.

D. 50 dés. empl. ch. per. seule, tenir int., bien cons. Ecr. N°93, Fr-s.

Chere. travail p. fourgon 3 t. 5, 2.000 par jour. 70 kil. Tur. 74-08

Jeune Femme présent. bien cherc. empl. ouvreuse cinéma ou théâtre. Ecr. Mlle Chauvet, 47, r. Rochereau.

Ch. gérance libre de Bonneterie, Tissus Confection av. logem. Offre FREDON, chez Mlle LOMOINE, 203, rue Lafayette (10e)

Couturiers v. q. ch. collab. sér. m. dessinateur model. con. coupe flou, brod. ayt mat. dessin Fem. couturière mach. 31K p. disp. ouv. accept. plac. ou t. offres sér. HIS. 10, r. Pestalozzi, Paris (5e).

Rech. bonnes cartes Textiles Bonneterie, etc. Ecr. BORD. 68, rue de Romainville, PARIS (19e).

J. fem. 34 a. seul. anc. comm. 3 a. gér. j. hôt. Paris bel. écrit. sach. compt. ch. empl. caiss. ou gér. app. b. réf. Soulivet, 18, r. Gaîté, Le Perreux

Chef atel. répar. autos ch. poste simil. ou empl. chauffeur tres dest. Permis PL et T. Tu. Cognard, 164, av. Ed.-Vaillant, Billancourt

H. 27 a. actif cherche empl. du sam. au jundi. Ecr. Fiquepron, 29, r. du Doct.-Heulin, Paris-17e.

Chauff. perm. tour. poids lrds Con. méca. Paris route Province FREYTAG, 63, route de la Garenne, PETIT-CLAMART (Seine)

Ouvrier meuleur monteur en optique tr. qualifié dem. emploi chez petit opticien, sér. référ. Ecr. P.R., N° 209, France-soir.

Sec. st.-dact. rap. ch. empl. sam. ap.-midi lundi mat. qq.h. soir. Ecr. P.R., N° 194, France-soir.

JH. sér. réf. perm. tour. ch. empl. comm. Ecr. P.R., N° 154, Fr-soir

Peintre libre dem. nettoy. app. bout. Ecr. N° 153, France-soir

GARDES D'ENFANTS 50

A 1 h. Paris chât. de Val-Avon, Fontbeau parc 2 hect. forêt, bonne nourr., soins, écoie, prend enfants 4 à 12 ans. Téléph 39-61

TRAVAUX A FAÇON 100

Peinture tx travx. LIO. Suf. 64-38.

Peinture tx trav. Ripolin, pap. Artisan SINSON, DOR. 53-63.

Travaux peinture papiers, PAUL, 3, Mont-Pinçon, Viry-Châtillon. Tél. 392-88

Tous travaux maçonnerie, plomb. Peinture, électric. BOT. 73-01.

Fabricant outillé mécaniquement fréch. travaux à façon ts prod. en poudre et en flacons. Gob. 23-93

Peinture Décoration Papier. Prix raisonnable. George. Cen. 39-48

Fourreur Artisan Réparations, Transformat. 42, bd Arago-13e.

OFFRES D'EMPLOIS 100

Dem. Danseuses, Figurantes et Débutantes. Se prés. au Cab Caussade, de Dix Heures, 167, Montmartre.

Bel. situat. sér. offerte à Encaiss., pens., ou retr. enc. act. honor. comm. dépr. augm. rev. Obji. habit. Scrs. Ecr. 47, r. Rochech. Paris.

Ch. gérance libre de Bonneterie, Tissus Confection av. logem. Offre FREDON, chez Mlle LOMOINE, 203, rue Lafayette (10e)

Couturiers v. q. ch. collab. sér. m. dessinateur model. con. coupe flou, brod. ayt mat. dessin Fem. couturière mach. 31K p. disp. ouv. accept. plac. ou t. offres sér. HIS. 10, r. Pestalozzi, Paris (5e).

Rech. bonnes cartes Textiles Bonneterie, etc. Ecr. BORD. 68, rue de Romainville, PARIS (19e).

J. fem. 34 a. seul. anc. comm. 3 a. gér. j. hôt. Paris bel. écrit. sach. compt. ch. empl. caiss. ou gér. app. b. réf. Soulivet, 18, r. Gaîté, Le Perreux

Chef atel. répar. autos ch. poste simil. ou empl. chauffeur tres dest. Permis PL et T. Tu. Cognard, 164, av. Ed.-Vaillant, Billancourt

H. 27 a. actif cherche empl. du sam. au jundi. Ecr. Fiquepron, 29, r. du Doct.-Heulin, Paris-17e.

Chauff. perm. tour. poids lrds Con. méca. Paris route Province FREYTAG, 63, route de la Garenne, PETIT-CLAMART (Seine)

Ouvrier meuleur monteur en optique tr. qualifié dem. emploi chez petit opticien, sér. référ. Ecr. P.R., N° 209, France-soir.

Sec. st.-dact. rap. ch. empl. sam. ap.-midi lundi mat. qq.h. soir. Ecr. P.R., N° 194, France-soir.

JH. sér. réf. perm. tour. ch. empl. comm. Ecr. P.R., N° 154, Fr-soir

Peintre libre dem. nettoy. app. bout. Ecr. N° 153, France-soir

GARDES D'ENFANTS 50

A 1 h. Paris chât. de Val-Avon, Fontbeau parc 2 hect. forêt, bonne nourr., soins, écoie, prend enfants 4 à 12 ans. Téléph 39-61

TRAVAUX A FAÇON 100

Peinture tx travx. LIO. Suf. 64-38.

Peinture tx trav. Ripolin, pap. Artisan SINSON, DOR. 53-63.

Travaux peinture papiers, PAUL, 3, Mont-Pinçon, Viry-Châtillon. Tél. 392-88

Tous travaux maçonnerie, plomb. Peinture, électric. BOT. 73-01.

Fabricant outillé mécaniquement fréch. travaux à façon ts prod. en poudre et en flacons. Gob. 23-93

Peinture Décoration Papier. Prix raisonnable. George. Cen. 39-48

Fourreur Artisan Réparations, Transformat. 42, bd Arago-13e.

OFFRES D'EMPLOIS 100

Dem. Danseuses, Figurantes et Débutantes. Se prés. au Cab Caussade, de Dix Heures, 167, Montmartre.

Bel. situat. sér. offerte à Encaiss., pens., ou retr. enc. act. honor. comm. dépr. augm. rev. Obji. habit. Scrs. Ecr. 47, r. Rochech. Paris.

Dem. Repasseuse lingerie indémail. Tricomax, 7, r. Bourg-l'Abbé

Dem. Jnes Garçons de courses. V.I.M., 4, r. P.-Cézanne, Paris

Bnes Vendeuses rayons Papeterie Bijouterie et Modes. Bernardin, 19, r. Henri-Barbusse, Levallois.

Rech. pr rég. Guyenne Béarn Mess. bonne prés. instr. capables diriger organisme après stage rémunéré. Rien des assurances. Peut conven. à Off. de réserve. Ecr. Pujol, 45, cours St-Louis, Bordeaux ou se prés. mercr., jeudi, vendredi de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h.

B. Manutentionnaire active 25 a. env. Ecr. Bernc, 67, fg St-Martin

● *Bureau*

Dactylos rapides sachant calcul. Très bons appointements. Ecrire : P.S., N° 107, P.S., 5, avenue de l'Opéra, Paris, qui transmettra

Ecriv. dem. dact. sach. parf. réd. ne seule pers. très capable. Ecrire Tissier, 18, pl. des Vosges, Paris.

Recherchons pour fabrication voitures automobiles Elliott-Fish. MECANOGRAPHE s/mach. TELEPHONISTE STANDARDISTE (avant. sociaux, cant., coopér.) APPLICATION nouveaux salaires S'adr. USINES CHAUSSON 33, r. Malakoff, Asnières (Seine).

Dem. femme aide-compt. pr calc. paye. Ferm. Franc. 5, r. d. Fêtes

STENOS-DACTYL.

expérimentées demandées par HERTEY et Cie

Ecrire ou se présenter avec références de 9 à 12 h., sauf samedi, 9, rue Arsène-Houssaye (8e).

EMPL. DE MAGASIN

Industriel, connaissant dactylo, demandé par HEURTEY et Cie. Ecrire ou se présenter avec références de 9 à 12 h. sauf samedi, 9, rue Arsène-Houssaye (8e)

On dem. aide-compt. pne de préf. Ecr. SIPA, 21, r. du Gal-Foy

STENO-DACTYLO

connaissant termes Bâtiment. Ecr. référ. LUBET, 34, rue Roquette

USINES **PATHE-MARCONI**

à Chatou, 20 min. gare St-Lazare dem. **DESSINATEUR** pièces de branche RADIO et pte mécanique

Recherche jeune expert-comptable dét. fiscal, possédant déjà certaine expérience. Très au courant désireux collabor. jeune affaire. Ecrire : SEFEC, 9, rue Jacques-Duliud, NEUILLY (Seine).

H. capable perm. cond. dact. si pos., b. payé, 97, r. Lauriston.

On demande Dactylo facturière. Se présenter de 9 à midi Comptoir Colonial d'Importation, 18, rue Lebouteux, PARIS.

Adresses ch. soi à la mach. Ecr. av. prétentions : Noy, 7, r. Clery

Pour Paris, Banque étrangère demandé employé Service Comptab. Contrôle et emploi comptab. Anglais pour Service en contact avec Clientèle. Ecrire avec réf. et prétent. M. NOTTEGHEM, 12, rue Cacheux, COURBEVOIE.

Cherchons une bonne dactylo-facturière. — Se présenter : DENIS-FARGE, 73, r. Caumartin

Sténo-Dact. pr corresp. angl. dem. urg. Joyeux, 11, pl. Madeleine.

ON DEMANDE SECRETAIRE

STÉNO-DACTYLO connaissant parfaitement l'ANGLAIS. Se présenter matin DEBLOI, 30, r. de Stallingrad, VINCENNES Métro : BERAULT.

On dem. Sténo-Dact. not. compt. A.G.E.P., 24, r. 4-Septembre.

Entreprise de TRANSPORT rech. le **COMPTABLE**

2e STÉNO-DACT. expérimentée. S'adr. A.M.P.R., 24, r. de Turin.

On dem. Sténo-Dact. Facturière. Transformat. 42, bd Arago-13e.

● *Couture, mode, confect.*

On demande 1res MAINS bonnes pour la robe genre couture pour l'atelier. Se prés. COUVERT, 91, rue Réaumur, de 13 à 17 heures.

On dem. ouvrières s.-gorg. au deh. Ouv. Rhea, 71, pl. Ternes.

Mécaniciennes très au courant Manteau et Tailleur Dames. Mimerve, 58, bd Richard-Lenoir.

On dem. Entrep. et Ouvrières à dom. pr mant. dame et fillette S.P.C., 4, r. Provence, Paris-9e.

Dem. ds bne maison Couture bien payée 1re mant. et qualifiée mant. et fl. Herbelin, 3, r. Acacias.

MODELISTE

pr tr belle CONFECTION Homme et Confection SPORT Dames ou **COUPEUR** Petite connaiss. métier tailleur, désir appr. métier MODELISTE. Ecr. prétentions et références à N° 2.740, SELECT-AGENCY, 28, rue Saint-Lazare, qui transmet.

FOURRURES CHOMBERT, 197, r. St-Honoré, dem. bne mécanicienne et une bne finisseuse à la main, Pl. année. B. rétribuée

Ouvrière pour coussins et poupées ameublement pr Atel. Treigner, 2, r. Richard-Lenoir-11e

Ouv. confection homme veston. VAKSER, 104, bd Courcelles.

J. F. 15 à 17 a. pr appr. commerce mercerie, 53, r. Miromesnil-8e

Dem. b. 1res mains à l'atelier pr robe tjou. ANNE-MARIE, 15, r. du Conservatoire, Paris-9e

On demande doubleuses à domicile pour manteaux fourrures. DTR, rue Bergère, 7, Paris (9e).

B. situat. à 1re d'atel. Hte-Couture sach. couper, essay. recev. clients. ROSSEL, 62, av. Wagram, 1er ét. gauche, 9 à 12 h.

Dem. d'urg. : une coupeuse pour confection lingerie hom. et dame et indémaillable, Jersey Namer, 83, av. A.-Briand, ARCUEIL (Seine)

Fourreur dem. mécanicienne pour Nice, bien payé à l'année, voy. remb. Se prés. Maurice, 83, av. Nice

PREMIERES MAINS

Secondes Mains, Petites Mains, Villeminot, 83, rue Richelieu.

Artiste cherch. couturière à la journée pr raccommod. et réparat. robes. Bien payée, nourrie 1re journée. Tél. mat. PAS. 30-53

On demande COUPEUSES et CONTROLEUSES connais. bien tricot rectil. — Fabrique Bonnetier, 4 ter, rue Camille-Pelletan. LEVALLOIS (Seine).

On demande entrepreneuse robe d'enfants « fillette » avec modèles. S'adresser : DORINE, 39, rue Anatole-France, LEVALLOIS. Métro : Louise-Michel.

● *Gens de maison*

Dem. chauff. maître 40/50 a. fais. un peu ménage. Ecr. N° 250 Nanquette, 24, r. Levis, qui transm.

On demande cuisinière à l'Hôtel de la Sirène, à ETAIN (Meuse)

Fam. américaine, cherche femme de bne sachant faire cuisine, pour le Vésinet. Se présenter OXEDA, 324, r. St-Honoré, entre 3 et 6 h.

Dem. valet tr. bon cuisinier pr petit appart. tr. bon sal. et cap. Tél. 13 à 14 heures : PAS. 87-02.

On dem. pour Montluçon gouvernante ou nurse pour 3 enfants. Séries réf. exigées. Ecr. Havas Montluçon, n° 2369 q. trans.

RECH. POUR PARIS

PERSONNE JEUNE, ACTIVE, SÉRIEUSE pouvant s'OCCUPER de 2 JEUNES ENFANTS, bien nourrie, bien logée dans appartement (PUIS ETUDIER LOGEMENT ENTIÈREMENT si cela convient mieux.) Gages début 4.000 francs. Amélioration rapide. Ecrire : E.-D. CHEVALIER, 3, rue Paul-Escudier, Paris (9e) transm.)

Bonne à tout faire, 35-50 a., seule le jour. 1er ordre pr propriété rég. Pontoise, 2 mait. 3 ipn par sem. Bs gages. Ecr. av. réf. à N° 32.049, CONTESSE Publicité, 8, sq. de la Dordogne, Paris-17e q. trans.

● *Industrie*

Dem. monteur élec. install. Débutant accepté. Ecr. Molière, Ries-28

On dem. bon tôlier carr. répar. 38, r. Saussure, PARIS-17e.

On dem. ouvrier monteur-électricien d'entretien. Se présenter C.C.C., 41, bd Haussmann, Paris

Cie ELECTRO-COMPTABLE, 9, rue Montebello, VINCENNES, recherche d'urgence

AJUSTEURS OUTILLEURS

Ne pas se présenter. Ecrire M. Chef du Personnel, (Cantine, Coopérative, vestiaires sociaux.)

On dem. SERRURIERS et TRAVAILLEURS en serrurerie. Brandt, 25, r. Hameau, Paris. Cantin. Coopée.

Demande façonnier métier 8 serrures T.B., 93, r. Réaumur. Paris

Demandons bons Mécaniciens. Garage Lamarck-Duhesme, 94, rue Lamarck, PARIS (18e arr.).

Sté E.R.A.M.

45, r. de la Cour-des-Noues (Métro : Gambetta) demande **AJUSTEURS OUTILLEURS**

Bons salaires. Cantine.

Peintre au aide-peint. est dem. pr Gar. Dispatch. Paris. Camp.

Rectifieur, Agent technique de contrôle, Tourneur, S.A.M.M., 121, rue Jules-Brégère, BILLANCOURT — NOUVEAUX TAUX.

On demande **BONS TOLIERS**

Etablissements DEGREMONT, 39, rue Oct.-Mirbeau-17e. PteChamperret.

On dem. mécaniciennes pr sacs de voy. Auzoulat, 26, r. Clavel-19e

● *Représentants*

Entremet du Roy (prod. 1er qual.) dem. Repts H. ou F. Paris Banl. visiter Alim. Epic. Conf. Rest. etc. Se prés. 4, r. Mondétour, Paris (1er).

Imp. Sté tr. connue, dem. bons négociateurs ambit. Situation d'avenir. Obl. habit. Seine. Ecr. N° 31.418, CONTESSE Public., 8, sq. Dordogne (11e), qui transm.

Courtiers publicité dem. par Annuaire Gl Exportat. et Foires. 20 r. Léningrad. Paris-8e. EUR. 42-30

Maison produits entretien cherche courtiers pour Paris, province, visitant hôtels, grds cafés, MODLI, 4 bis, rue Neuve-Popincourt, PARIS, Métro Parmentier.

Situat. stable et lucrative à q.q. Messrs énergiques, bne tenue, ss connaiss. spéc. Mise au cour. HENRY, 20, r. Victoire, 15 à 17 h.

DEMARCHEURS

Messieurs ou Dames, bne présent., ti. stable, travail bien rétribué et retraité. TIM. 21, rue d'Uzès.

Dem. Jne Hom. célibat. pr représentat. prov. Gr. gain. Voy. payés. A.A.P., 43, r. Madame, le mat.

DEM. Représ. visit. Aliment. Restaur. Fixe et Com. BERMA, 40, r. St-Honoré, Paris.

LES STYLOS INTERMONDE

ch. exc. Représent. Paris, banl. prov., intr. Librairie, Papet., réf. sér. INTERMONDE, 29, r. Drouot.

Imp. Sté Comm. dem. rep. H. ou F. Paris-banlieue pr prod. de qualité. Alim. et Entretien. LA SIRÈNE, 65, r. de la Victoire (9e)

On dem. représentants tr. actifs, bonne présentation, introduits clientèle luxe pour Verrou Sûreté. Barbier, 53, r. Lauriston, 8-10 h.

HERAUT, 13, r. Forge-Royale-11e, carbone, rubans, stencils, dem. repts exclus Prov. Fixe 5.000 + 10 % com. N. p. se prés. Ecr. p. rd-vs

NEGociateurs NEGociatrices

sont recherchés par les Etablis. P.A.P., 62, bout de Strasbourg. Grossé publicité assurée.

Courtiers-ères Photos pr province. Bons gains immédiats. Studio Arago, 42, bd Arago (13e).

Agts Gx Paris-Banl. dem. Collabor. 30-45 a. actif, trav. cap. se former à dém. et vis. clients St-Gar. dès 2e ann. min. 240.000. Ecr. OPC, Bte Post. 120, Paris-8e R. q. tr.

Représentants à la com. déjà intr. droguistes, couleurs, merciers, pharmacies, etc., pr produits parfumerie, entretien, insecticide. BINAN, 28, r. Petites-Ecuries (10e).

Représentants tr. b. int. parfum. pharm. sont dem. ttes rég. De M. Jay, 20, Cours-Pitres, Courtiers-ères publicité pr Hebdo ts spectacles. Se présent. mat. ARBELOT, 20, r. Odéon (6e). Urg.

REPRÉS. COMMLES 150

Mons. connais. parfait Maroc et s'y installant rech. Repts gres MAURIAC, 107, r. Dutrémont (12e).

Organis. rural de vente cherche produits pour la culture. Ecr. BUR, 35, r. Dantzig, Paris.

Représ. Maroc actuel. France ch. représentation prod. entret et lessive. Ag. Havas, Lyon. N°3.667

RENTRANT ARGENTINE début novembre, Monsieur argentin, cinquantaine, marié, connaisse. firmes Buenos-Aires qui donneraient référ. prendrait représentation articles divers GAETAN TISEI, 9 bis, rue Ordener, Paris-18e.

Repr. Maroc actuel. France dem. repris, ts art concern. bâtim. construc. Havas, Lyon, N° 3.665.

Maroc dem. représent. tis. soie laine coton. Havas, Lyon, 3.666

PROPOS. COMMLES 160

Fabrication de papier. On cherche des machines neuves et d'occasion pr la fabrication préparation et façonnage du papier. Ecrire à M. OLIVEIRA, 17, rue du Conservatoire, Paris, Hôtel bayard.

M'intéresse à toute offre article nouveau à lancer, app. ménag. sport jeu ou autre. FAULY, « La Roseraie », VERNOU (L.I.)

Bonnet. Chemis. Ling. H. et D. Ch.-Elysées, ouv. 15 oct. Faire off. marchand. à Tru. 66-79 (10-12)

OCCASIONS DIVERSES 150

T.S.F. Ear, 1 an CREDIT Ech. Rég. 6, r. Rameau-de (Trehey.)

HABILLEZ-VOUS SOURCE de l'OCCASION

Ets av. Jean-Jaurès (av. Jaurès).

Sac. mang. rust. cuone cire av. lustre. Becquet, 1r, Debrousse-16e

Ach. 1 mach écr. 1 à calc. Parmac 6, r. Montmorency, ARC. 54-18.

Secrét. acn. b. mach. à écrire. Urgt. Mlle A. Marie, Tru. 24-49

ACHAT MEUBLES

tapis, appart. compl. ROLLIN, 104, fg Saint-Antoine. DOR. 63-71

ACH. MEUBLES, TAPIS. RAY, 18, r. St-Nicolas. DID. 76-42.

Urg. part. acn. mach. à calc. à écr. Mon 49-22. Luc. 60, r. Championnet

ACH. CHER. MACH. COUDRE INDUSTRIELLES 65-61

Ach. Echange moteurs électriq. Mouillot, 83r. Pyrénées, Roq 55-62

Achat MEUBLES, BUREAUX, MIC. 49, r. Vivienne. Gut. 44-27.

NE VENDEZ RIEN

sans consulter la Maîs. CHARLES 150, av. Roule, Neuilly. Mai. 55-96 qui ach. au maxim. Meubles anc. Tableaux, Objets d'art, Tapis, Bijoux.

ACH. CHER Vêtem. Fourr. Linge. Chaus. Meuble. Mag. ouv. 9-17 h. ELIE, 214, r. St-Jacques, Odé. 33-12

Ach. de suite Mach. à coudre. G.B., 20r. Ch.-Milly, Clichy. Per. 58-90

TAPIS Orient et Nord-Afric. Vente, échange, prêts, réclame. Mais. d'ORIENT, 60, r. Caumartin.

Part. vd beaux manteaux mouton doré et astrakan, collet petit gris, bas soie de marque, secrét. jeune, régence, tourn.-disque phil. canapé hors-bord, chambre d'app. de projection Path.-Baby. Gam. 01-81